

# Compilation des plaidoyers des membres d'ESS France



*La voix de celles et ceux qui font  
l'Économie Sociale et Solidaire*

# Sommaire :

Sommaire : .....	1
Méthodologie : .....	6
<b>Orientation 1 : Placer l'ESS au plus haut niveau et en transversalité de l'action publique (représentation politique de l'ESS).....</b>	<b>7</b>
Construire le cadre d'une relation de confiance – Le Mouvement Associatif .....	8
Simplifier le dialogue politique – Coalition Générosité dont le Centre français des Fonds et Fondations (CFF) et Le Mouvement Associatif.....	8
Développer la démocratie sociale et renforcer la place des acteurs dans le paysage patronal – Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES).....	8
Assurer une gouvernance et un pilotage efficients pour construire de véritables politiques publiques inclusives – Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA).....	9
<b>Orientation 2 : Se redonner les moyens de la démocratie .....</b>	<b>10</b>
Rechercher de nouveaux droits dans le respect de règles éthiques et en accordant plus de place à la société civile – La Mutualité Française (FNMF) .....	11
Construire le cadre d'une relation de confiance – Le Mouvement Associatif .....	11
Donner toute sa place à la société de l'engagement – Le Mouvement Associatif .....	12
Accompagner l'engagement et la générosité tout au long de la vie – Coalition Générosité dont le Centre français des Fonds et Fondations (CFF) et Le Mouvement associatif .....	14
Pour le système de santé : Un système de santé territorial : l'association de tous, la coopération responsable – FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires) .....	14
Pour la société : Pour une société inclusive : une république sociale et solidaire – FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires).....	15
Développer la démocratie sociale et renforcer la place des acteurs dans le paysage patronal – Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES).....	15
<b>Orientation 3 : Convertir l'économie vers l'ESS .....</b>	<b>16</b>
Encourager les coopérations entre acteurs de l'ESS (PTCE, GES...) à travers des mesures fiscales – Coorace.....	17
1 million d'emplois d'utilité sociale et territoriale financés par l'Etat– Coorace.....	17
Mieux financer les entreprises à forte utilité sociale - FAIR.....	17
Renforcer l'offre d'épargne réglementée solidaire – FAIR .....	18
Créer un fonds de conversion à l'économie sociale et solidaire – FAIR.....	19
Faire de l'ESS un levier incontournable de la relance économique et de la création d'emplois – Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES).....	19
Impacter en innovant financièrement - FAIR .....	19

Une innovation sociale et écologique soutenue au même titre que l'innovation technologique – Mouvement Impact France .....	20
Réorienter la fiscalité, les aides et investissements publics : vers une compétitivité écologique et sociale – Mouvement Impact France .....	21
Adapter le cadre légal et fiscal – Coalition Générosité dont le Centre français des Fonds et Fondations (CFF) et Le Mouvement Associatif.....	21
Des filières vers un modèle sobre et inclusif – Mouvement Impact France .....	22
Encourager la solution des « salariés » pour la reprise d'entreprises – Confédération générale des SCOP (CGSCOP) soutenue par Coop FR .....	23
La solution coopérative en réponse aux enjeux sociétaux et environnementaux – Confédération générale des SCOP (CGSCOP) soutenue par Coop FR .....	23
Développer le travail autonome avec l'alternative sécurisée des CAE – Confédération générale des SCOP (CGSCOP) soutenue par Coop FR .....	24
Doper l'entrepreneuriat d'intérêt collectif avec les Scic – Confédération générale des SCOP (CGSCOP) soutenue par Coop FR.....	24
<b>Orientation 4 : Pour un pouvoir de vivre du plus grand nombre .....</b>	<b>25</b>
Bâtir une politique globale de prévention pour lutter contre les inégalités en santé – La Mutualité Française (FNMF).....	26
Renforcer un égal accès aux soins – La Mutualité Française (FNMF) .....	26
Rendre la santé accessible, inclusive et protectrice du bien-être psychique et physique de chacun – La Mutualité Française (FNMF).....	27
Réinventer les solidarités pour favoriser l'émancipation et garantir l'autonomie – La Mutualité Française (FNMF).....	28
Donner toute sa place à la société de l'engagement – Le Mouvement Associatif .....	29
Favoriser le développement de l'emploi des jeunes – Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES).....	29
Imaginer et mettre en œuvre les solutions de demain – La Mutualité française (FNMF) .....	30
Rechercher de nouveaux droits dans le respect de règles éthiques et en accordant plus de place à la société civile – La Mutualité française (FNMF).....	30
Revaloriser les Emplois d'Utilité Sociale et Territoriale et redonner une citoyenneté économique aux personnes en insertion – Coorace .....	31
Favoriser la formation des salariés du secteur de l'insertion par l'activité économique – Coorace .....	31
Faire des territoires Ultra-marins un modèle de territoires inclusifs – Coorace.....	32
Des filières vers un modèle sobre et inclusif – Mouvement Impact France .....	32
Pour les personnes : Permettre à chacun de choisir son projet de vie : co-construire, choisir, participer – FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires) .....	33

Pour les établissements et services : Des acteurs engagés et responsables : équité, solidarité, efficacité – FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d’Aide à la Personne privés solidaires) .....	33
Pour la société : Pour une société inclusive : une république sociale et solidaire – FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d’Aide à la Personne privés solidaires) .....	34
Des filières vers un modèle sobre et inclusif – Mouvement Impact France .....	34
Faire de l’ESS un levier incontournable de la relance économique et de la création d’emplois – Union des employeurs de l’Economie sociale et solidaire (UDES) .....	35
Accélérer la Transition écologique et numérique – Union des employeurs de l’Economie sociale et solidaire (UDES) .....	35
Renforcer la protection sociale et l’accompagnement des personnes les plus fragiles – Union des employeurs de l’Economie sociale et solidaire (UDES) .....	36
Repenser les mutations et modes d’organisation du travail – Union des employeurs de l’Economie sociale et solidaire (UDES) .....	36
Faire de l’ESS un levier incontournable de la relance économique et de la création d’emplois – Union des employeurs de l’Economie sociale et solidaire (UDES) .....	37
Lever les freins d’accès à l’emploi des personnes en situation de handicap – Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) .....	37
Accompagner et soutenir le développement des Entreprises Adaptées – Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) .....	38
Consacrer des moyens alloués au développement des compétences des salariés des Entreprises Adaptées – Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) .....	39
Faciliter et intensifier le recrutement au sein des Entreprises Adaptées – Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) .....	39
Développer l’apprentissage ouvrier pour répondre aux besoins de main d’œuvre des secteurs en tension et d’avenir – Fédération des Entreprises d’Insertion (FEI) .....	40
Accueillir les migrants avec fraternité pour que chaque séjour soit une chance pour chaque individu et pour la France – Fédération des Entreprises d’Insertion (FEI) .....	40
Passer des intentions aux impacts pour l’achat public, pour faire concrètement grandir les femmes, les hommes et les territoires – Fédération des Entreprises d’Insertion (FEI) .....	40
Libérer le potentiel entrepreneurial de l’inclusion pour créer toujours plus d’emplois en faveur de nos concitoyens les plus fragiles – Fédération des Entreprises d’Insertion (FEI) .....	41
Créer l’agence France Inclusion pour porter l’inclusion auprès des acteurs publics et privés – Fédération des Entreprises d’Insertion (FEI) .....	41
<b>Orientation 5 : Engager une transition écologique sociale et solidaire .....</b>	<b>42</b>
<b>Une agriculture durable, de qualité au service de l’accessibilité et de l’autonomie alimentaire dans les territoires.....</b>	<b>43</b>
Déploiement d’une filière IAE agro-alimentaire – Jardins de Cocagne .....	43
Programme d’innovation sociale en agro-alimentaire – Jardins de Cocagne .....	43
Adopter une grande loi foncière – Terre de Liens.....	44

Agir localement – Terre de Liens .....	45
<b>De la conception à la fin de vie des produits, vers une économie circulaire .....</b>	<b>47</b>
Réparer et préparer maintenant : Pour une économie française circulaire et solidaire – Réseau Envie .....	47
Intégrer le réemploi des emballages dans la commande publique – Réseau Consigne .....	48
Fixer un cadre contraignant pour accélérer la transition du jetable au réemployable – Réseau Consigne .....	49
Soutenir financièrement les structures du réemploi des emballages et la création des infrastructures nécessaires aux activités de réemploi – Réseau Consigne .....	49
Taxer les emballages jetables et instaurer une TVA à 0% pour les activités de réemploi – Réseau Consigne .....	50
Lancer une grande campagne de sensibilisation sur l’impact du jetable et sur les avantages de la réduction des déchets et du réemploi – Réseau Consigne .....	50
Réguler la production de biens – Emmaüs France .....	50
Garantir la place des acteurs de l’ESS dans les filières et la gestion de celle-ci – Emmaüs France .....	51
Apporter des mesures de soutien au réemploi solidaire – Emmaüs France.....	51
<b>Opérer une transition énergétique basée sur l’efficacité énergétique du bâti et les énergies renouvelables, notamment citoyennes.....</b>	<b>52</b>
Développer les énergies renouvelables citoyennes pour des emplois durables et un développement économique local – Enercoop.....	52
Doter les projets coopératifs d’énergie renouvelable, en particulier quand il s’agit de projets dits « PPA », des outils financiers nécessaires à leur changement d’échelle – Enercoop .....	52
Mettre en place un bouclier énergétique pour protéger les ménages les plus précaires – Enercoop.....	53
Climat – France Nature Environnement.....	53
<b>Positionner le vélo au cœur de la stratégie de mobilité durable .....</b>	<b>55</b>
La solution vélo au défi d’un égal accès à la mobilité – Alliance pour le vélo dont la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB).....	55
La solution vélo au défi de l’emploi – Alliance pour le vélo dont la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB).....	55
La solution vélo au défi d’une meilleure santé – Alliance pour le vélo dont la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB).....	56
La solution vélo au défi climatique et environnemental – Alliance pour le vélo dont la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB).....	56
La solution vélo au défi de l’inclusion sociale – Alliance pour le vélo dont la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) .....	56
Appel à projet fléché vers les structures de l’ESS pour créer un atelier vélo de l’ESS pour 50 000 habitants d’ici 2030 – L’Heureux cyclage .....	57
<b>Développer les clauses environnementales de la commande publique.....</b>	<b>58</b>

Imaginer et mettre en œuvre les solutions de demain – La Mutualité française (FNMF) .....	58
Bâtir une économie juste au service de la transition écologique et solidaire – Le Mouvement Associatif .....	58
Accompagner la transformation de la finance au service des transitions sociale et écologique - FAIR.....	59
Réorienter la fiscalité, les aides et investissements publics : vers une compétitivité écologique et sociale – Mouvement Impact France .....	59
Des filières vers un modèle sobre et inclusif – Mouvement Impact France .....	60
Faire de l’ESS un levier incontournable de la relance économique et de la création d’emplois – Union des employeurs de l’Economie sociale et solidaire (UDES).....	61
Accélérer la Transition écologique et numérique – Union des employeurs de l’Economie sociale et solidaire (UDES).....	61
Faire des marchés publics un réel levier de développement économique du secteur de l’inclusion – Coorace.....	62
Biodiversité – France Nature Environnement.....	63
Santé – France Nature Environnement.....	64
<b>Orientation 6 : Europe et International :</b> .....	<b>66</b>
Bâtir une économie juste au service de la transition écologique et solidaire – Le Mouvement Associatif .....	67
Faire rayonner la finance solidaire à l’international - FAIR .....	67
Rassembler les citoyens autour d’une définition commune - FAIR .....	68
Développer L’Europe sociale et écologique – Union des employeurs de l’Economie sociale et solidaire (UDES) .....	68
Orienter le cadre européen au service d’une meilleure gouvernance foncière – Terre de Liens .....	69
<b>Orientation 7 : Egalité (Femmes/Hommes) :</b> .....	<b>70</b>
Préconisations du rapport triennal de la Commission Egalités Femmes/Hommes du Conseil Supérieur de l’ESS :.....	70
Rendre la santé accessible, inclusive et protectrice du bien-être psychique et physique de chacun – La Mutualité Française (FNMF).....	71
Mettre en place un index égalité au niveau européen – Union des employeurs de l’Economie sociale et solidaire (UDES).....	71
<b>Propositions sectorielles :</b> .....	<b>72</b>
Faire de la gouvernance territoriale de l’insertion un pilote stratégique du développement du secteur – Coorace.....	72
Pour les professionnels : Fiers d’être professionnel de santé : utilité sociale, sens, reconnaissance, parcours – FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d’Aide à la Personne privés solidaires).....	72

# Méthodologie :

Ce document regroupe l'ensemble des plaidoyers pour l'élection présidentielle des membres d'ESS France ainsi que de certains acteurs de la transition écologique. Son objectif est de constituer un document de référence, ressource, pour les cinq prochaines années sur les propositions portées par les acteurs de l'ESS. Ce document est une synthèse exhaustive sans pour autant reprendre l'entièreté des plaidoyers de chacun, et ne constitue en aucun cas un travail scientifique.

Cette compilation est organisée autour de sept axes principaux reprenant les orientations définies dans le document de plaidoyer d'ESS France pour la présidentielle auxquelles a été rajouté un axe spécifique à l'égalité femmes/hommes.

Nous nous sommes attachés à n'incorporer que les propositions concrètes en enlevant l'argumentaire qui y était attaché, sauf si celui-ci était nécessaire à la compréhension même de la proposition. Afin de conserver fidèlement le message de chaque plaidoyer nous n'avons pas reformulé les propositions. Il est important de souligner que l'ordre des propositions ne constitue en aucun cas une quelconque hiérarchisation. Nous avons tenté de ne pas intégrer des propositions trop éloignées des intérêts communs partagés au sein d'ESS France, sans pour autant nous enfermer dans les seules propositions faisant plus petit dénominateur commun. Enfin nous avons essayé de respecter un principe de parité dans l'espace dédié à chaque membre, ce qui dépend néanmoins de la taille de chaque plaidoyer.

Pour rappel ESS France a choisi de rédiger son plaidoyer pour l'élection présidentielle 2022 autour de 6 grands axes :

- **Orientation 1** : Placer l'ESS au plus haut niveau et en transversalité de l'action publique
- **Orientation 2** : Se redonner les moyens de la Démocratie
- **Orientation 3** : Favoriser la conversion de l'économie vers l'ESS
- **Orientation 4** : Pour un pouvoir de vivre du plus grand nombre
- **Orientation 5** : Engager une transition écologique qui soit sociale et solidaire
- **Orientation 6** : Affirmer la portée européenne et internationale de l'ESS

# Placer l'ESS au plus haut niveau et en transversalité de l'action publique



- **Proposition 1** : Nommer un ministre de plein droit ou ministre délégué auprès du ministère de l'économie, des finances et de la relance.
- **Proposition 2** : instaurer une représentation permanente de l'ESS au Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)
- **Proposition 3** : Consolider une administration dédiée à l'ESS au sein de Bercy et installer un référent ESS dans toutes les administrations ministérielles
- **Proposition 4** : doter chaque région d'un ETP dédié à l'ESS pour assurer le rôle de « correspondant régional à l'ESS » au sein des préfetures de région.
- **Proposition 5** : confier au CESE une évaluation de la loi du 31 juillet 2014 et les moyens qui sont à sa disposition.

## **Construire le cadre d'une relation de confiance – Le Mouvement Associatif**

**Assurer une présence forte au sein de l'architecture gouvernementale, grâce à un interlocuteur disposant des pouvoirs nécessaires pour :**

- Rendre visible et valoriser l'apport de l'engagement associatif et de son économie comme facteur de progrès social et démocratique.
- Rendre compte d'une volonté politique forte de faire du développement de la vie associative un enjeu du quinquennat, entraînant les arbitrages budgétaires nécessaires.

A retrouver : [Choisir l'intérêt général avec 13 engagements pour les associations - Axe 1 – Engagement 4](#)

## **Simplifier le dialogue politique – Coalition Générosité dont le Centre français des Fonds et Fondations (CFF) et Le Mouvement Associatif**

**Instituer un Forum annuel national de la générosité et de l'engagement**

A retrouver : [Livre Blanc de la Coalition Générosité – 2022 – Accompagner la générosité des français – Proposition 8 p.21](#)

## **Développer la démocratie sociale et renforcer la place des acteurs dans le paysage patronal – Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES)**

**Favoriser et développer la place de l'UDES dans les instances de protection sociale relevant du code de la sécurité sociale au niveau nation et dans les territoires :**

- (COR, HCAM, CNAV, CNAF, CNAMTS, CNSA, Conseil d'administration des ARS...) ainsi qu'à Pôle emploi et à l'UNEDIC

A retrouver : [Manifeste pour un nouveau pacte social – Nos propositions pour réinventer et développer l'économie de demain – Propositions n °52](#)

**Assurer une gouvernance et un pilotage efficaces pour construire de véritables politiques publiques inclusives – Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA)**

**Créer une agence « France Inclusive » pour permettre d'unifier et d'amplifier toutes les politiques, toutes les initiatives publiques et privées ayant pour objet la création d'une société inclusive :**

- Veiller à ce que cette agence soit un véritable outil de pilotage et de reporting des différentes politiques engagées.
- Centraliser la gestion budgétaire des politiques publiques inclusives au sein de cette agence afin d'optimiser la consommation des crédits alloués.
- Associer les têtes de réseau dont l'UNEA dans la gouvernance de cette agence

*A retrouver : [Pour une société inclusive Au service d'une plus grande justice sociale et d'un meilleur accès à l'emploi des personnes en situation de handicap – Proposition 12](#)*

# Se redonner les moyens de la Démocratie



- **Proposition 1** : Renforcer la participation des citoyens à la décision publique
- **Proposition 2** : Soutenir les initiatives et les expérimentations citoyennes
- **Propositions 3** : Valoriser le principe d'engagement des individus et de la gouvernance démocratique
- **Proposition 4** : Renforcer le principe de redevabilité de l'action publique

**Rechercher de nouveaux droits dans le respect de règles éthiques et en accordant plus de place à la société civile – La Mutualité Française (FNMF)**

**Mettre en place un organe issu de la société civile, incluant les usagers et les mutuelles, chargé de bâtir et d'évaluer, pour les années à venir, les protections sociales durables :**

- Interroger la société civile grâce aux démarches participatives et à une large concertation
- Coconstruire des actions de santé publique avec les citoyens au niveau national comme dans les territoires
- Développer la participation des usagers aux projets de santé locaux

A retrouver : [Propositions de la Mutualité Française pour l'élection présidentielle 2022 – Proposition 6.3](#)

**Construire le cadre d'une relation de confiance – Le Mouvement Associatif**

**Proposer une loi de programmation pluriannuelle pour une politique publique ambitieuse de soutien au développement de la vie associative, co-construite avec les acteurs, intégrant notamment :**

- Le renforcement du FDVA comme outil structurant de la politique de vie associative, doté des moyens nécessaires pour le renforcement de ses missions existantes et le développement de nouvelles missions.
- Le soutien au développement de l'innovation sociale et sociétale par le renforcement des liens entre recherche et association au travers de dispositifs adaptés.
- La réaffirmation de la subvention comme outil d'investissement au service de l'intérêt général et en particulier de la subvention de fonctionnement.
- Le soutien à des moyens humains dédiés au travers de l'augmentation et de la revalorisation des postes Fonjep entre autres.
- Le soutien à l'accompagnement des associations et à sa structuration territoriale.
- Le développement de l'évaluation et de la valorisation de l'action associative et de ses effets avec des moyens dédiés.
- Le soutien au développement de l'innovation sociale et sociétale par le renforcement des liens entre recherche et association au travers de dispositifs adaptés.

**Abroger le Contrat d'Engagement Républicain et engager une déclinaison systématique des Chartes d'engagements réciproques :**

- Modifier l'article 12 de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 afin de remplacer le Contrat d'engagement républicain fixé par décret par une référence à la Charte des engagements réciproques.
- Engager, sous l'égide du Premier Ministre, une déclinaison de la Charte des engagements réciproques dans tous les ministères avec les représentants associatifs intervenant dans ces

champs, ainsi qu'au niveau régional, sous l'égide des préfets et en lien avec les exécutifs régionaux.

- Assurer avec l'ensemble des parties prenantes un suivi et une évaluation de la déclinaison de la Charte et de ses effets.

#### **Développer une politique volontariste d'ampleur de formation de l'administration au monde associatif :**

- Sur :
  - modèle économique non lucratif et notamment ses spécificités comptables, possibilité de dégager des excédents, cadre d'exercice fiscal.
  - conditions régissant les relations avec les pouvoirs publics en particulier au regard du cadre européen (reconnaissance de la subvention, possibilité de définition de services économiques et sociaux d'intérêt général).
  - modes d'organisation principe de gestion désintéressée, modalités de gouvernance, modes de fonctionnement et d'organisation des réseaux associatifs...
- Ces formations doivent faire partie :
  - Des modules de la formation initiale (statutaire) de la fonction publique d'Etat, notamment dans le cadre du nouvel Institut national de Service Public, et de la fonction publique territoriale (INET).
  - Des catalogues de formation continue proposés aux agents de la fonction publique.

A retrouver : [Choisir l'intérêt général avec 13 engagements pour les associations - Axe 1 – Engagements 1, 2, 3](#)

<b>Donner toute sa place à la société de l'engagement – Le Mouvement Associatif</b>
---

#### **Construire une stratégie nationale de l'engagement, avec les acteurs associatifs et dans une logique interministérielle :**

- La sensibilisation à l'engagement dès le plus jeune âge et le remplacement du Service national universel (SNU) par un parcours d'éducation civique à l'école, qui pourrait intégrer :
  - Une semaine de stage en association, afin de faire découvrir aux jeunes le bénévolat et le fonctionnement d'une association.
  - Une classe découverte, au moins, au cours du parcours scolaire pour favoriser l'apprentissage de la vie collective et de l'autonomie.
- La facilitation de l'engagement tout au long de la vie, dans une logique de « parcours d'engagement » :
  - Rendre plus accessibles et lisibles les dispositifs de congés existants pour les bénévoles ou volontaires.
  - Étendre les dispositifs de dons de congés et RTT.
  - Mieux valoriser l'engagement étudiant.
  - Soutenir les démarches d'intermédiation associatives facilitant la rencontre entre envies d'engagement et missions bénévoles.
  - Faciliter la reconnaissance des compétences acquises dans le cadre des activités bénévoles

**Mettre en place une démarche de rationalisation et simplification des obligations de déclaration et contrôles des associations pour rendre supportable la prise de responsabilités dans les associations.**

- Cartographie de l'existant, tous champs confondus : création d'associations et mises à jour statutaires, obligations comptables et financières, obligations fiscales, déclarations liées aux activités, déclarations liées à l'emploi, obligations liées aux demandes de financement public...
- Évaluation de la pertinence et de la proportionnalité des dispositifs/obligations au regard des besoins et risques identifiés, réalité du traitement des informations, redondance des obligations.
- Propositions, y compris d'ordre législatives et réglementaires, pour permettre la rationalisation et la simplification avec définition des moyens et modalités de mise en œuvre.
- Responsabilité du suivi de la mise en œuvre, y compris opérationnelle.
- Prévoir une évaluation de la mise en œuvre des outils de simplification et de leur appropriation par les acteurs concernés afin d'identifier les points de blocage et les leviers pour que ces outils puissent se généraliser.

**Créer un crédit d'impôt pour favoriser et reconnaître l'engagement de tous et toutes :**

- Ce crédit d'impôt remplacera l'exonération fiscale actuellement appliquée pour les cotisations aux associations d'intérêt général. En effet, contrairement à la réduction d'impôt, si le crédit d'impôt est supérieur au montant de l'impôt, le surplus (ou la totalité pour les personnes non-imposables) donne lieu à remboursement par la Direction Générale des Finances Publiques.
- Tout en favorisant l'adhésion aux associations, cette mesure serait à la fois juste socialement et facteur de mixité sociale dans le profil des adhérents et adhérentes

**Créer un fonds de soutien aux initiatives citoyennes :**

- Ce fonds serait doté annuellement de 5% du montant total des crédits affectés au fonctionnement de la démocratie représentative, en vue d'une promotion des droits des habitantes et des habitants, et du faire ensemble dans les territoires, pour une démocratie d'initiative citoyenne.
- Ce fonds doit être pensé non pour le financement de projets de services ou d'actions ou d'animations sociales, mais pour permettre de soutenir toute initiative citoyenne contribuant au débat public, à la construction et à la prise de parole collective sur des sujets d'intérêt commun. Il doit faciliter la participation citoyenne telle que souhaitée par les habitants et habitantes eux-mêmes et non pensée à partir de structures organisées.
- Cette proposition reprend la proposition formulée en juillet 2013 par Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mechmache dans leur rapport « Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires : pour une réforme radicale de la politique de la ville ».

A retrouver : [Choisir l'intérêt général avec 13 engagements pour les associations - Axe 2 – Engagements 5,7, 8, 9](#)

**Accompagner l'engagement et la générosité tout au long de la vie – Coalition Générosité**  
dont le Centre français des Fonds et Fondations (CFF) et Le Mouvement associatif

**Inscrire l'éducation à la générosité et à l'engagement dans le Parcours citoyen, dès l'école**

**Développer les dons de congés payés et de RTT au profit des organismes sans but lucratif**

**Renforcer et élargir le dispositif du congé d'engagement**

*A retrouver : [Livre Blanc de la Coalition Générosité – 2022 – Accompagner la générosité des français - Propositions 1, 2, 3 p.14-16](#)*

**Pour le système de santé : Un système de santé territorial : l'association de tous, la coopération responsable – FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires)**

**Construire un système de santé régionalisé, simplifié, adapté aux besoins des territoires**

- Donnons force à un projet territorial en santé, co-construit et voté, intégrant les objectifs de prévention, d'accès à tous et de réduction des inégalités de santé
- Définissons, en proximité et à partir des données de santé, une ambition nouvelle de prévention à contractualiser et financer
- Mettons en place une dynamique de fonctionnement en réseau des acteurs, des financements collectifs sur objectifs communs en réponse aux besoins d'une population donnée et laissons libre leur organisation

**Assurer un pilotage des acteurs unifié et un financement regroupé**

- Assurons, par une loi de programmation, une vision pluriannuelle de la politique de santé, de son financement prenant appui sur une analyse prospective des besoins
- Donnons des capacités financières spécifiques aux acteurs pour qu'ils relèvent collectivement des défis de santé territoriaux ciblés (prévention, suivi des maladies chroniques, accès aux personnes fragiles, etc.)
- Développons un pilotage par la valeur en santé, par les objectifs contractualisés en renforçant l'utilisation des données à la fois sécurisées et accessibles :
  - Créer une gouvernance transverse dédiée à la sécurité des systèmes d'information

A retrouver : [Plateforme Présidentielle élection 2022 : La voix Solidaire p.10,11](#)

**Pour la société : Pour une société inclusive : une république sociale et solidaire – FEHAP**  
(Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires)

**Promouvoir « une seule santé » et la santé dans toutes les politiques publiques**

- Assurons, dans l'élaboration de toutes les politiques publiques (éducation, logement, aménagement urbain, etc.), une approche collaborative qui intègre et articule les considérations de santé
- Promouvons « One Health » avec une politique volontariste interministérielle d'une seule santé humaine, animale et environnementale

A retrouver : [Plateforme Présidentielle élection 2022 : La voix Solidaire p.12, 13](#)

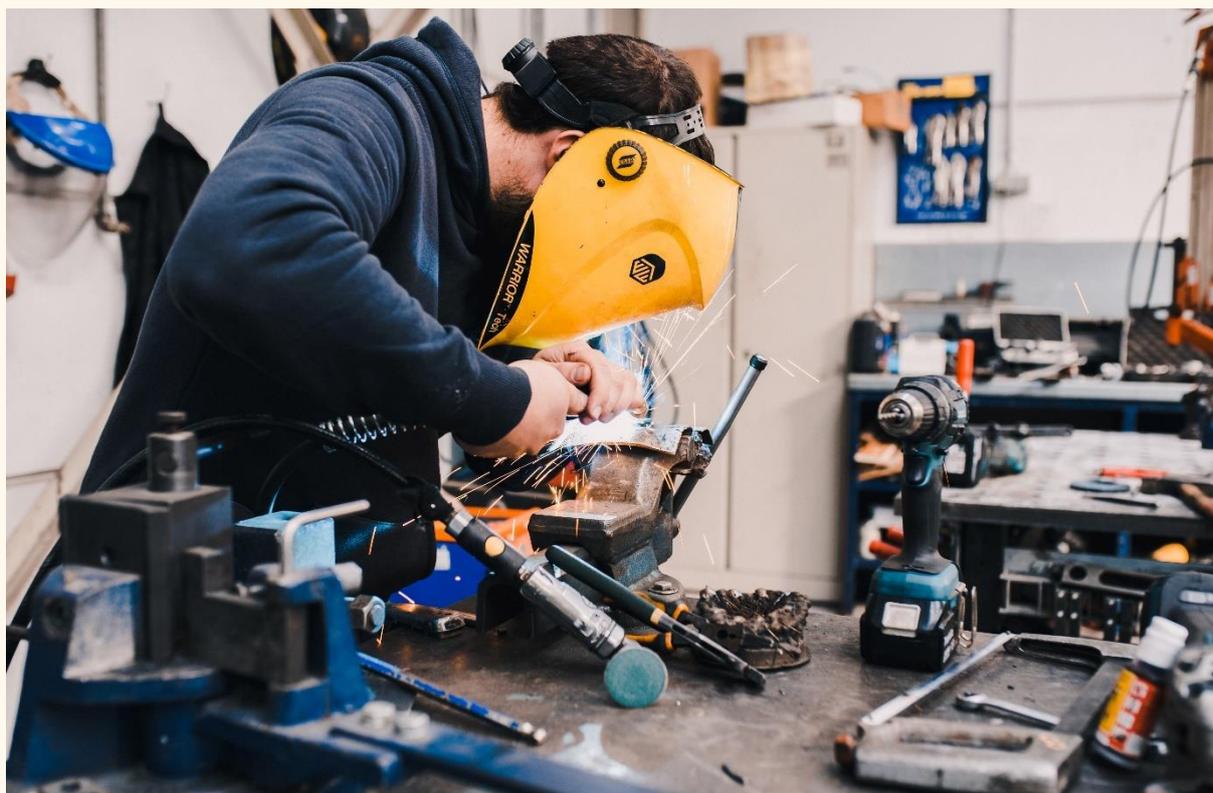
**Développer la démocratie sociale et renforcer la place des acteurs dans le paysage patronal – Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES)**

**Faire vivre la démocratie dans l'entreprise en associant les salariés à la gouvernance de toutes les entreprises en développant la présence de leurs représentants dans les conseils d'administration.**

**Informier et former les citoyens à la démocratie sociale pour développer le paritarisme dans les branches professionnelles et les entreprises et, dans ce cadre, l'appétence pour les mandats patronaux bénévoles.** S'appuyer pour ce faire sur les fonds liés à la formation syndicale dans le cadre de l'AGFPN (association de gestion des fonds du paritarisme).

A retrouver : [Manifeste pour un nouveau pacte social – Nos propositions pour réinventer et développer l'économie de demain – Propositions n° 48-49](#)

# Favoriser la conversion de l'économie vers l'ESS



- **Proposition 1** : Création d'un dispositif public d'appui à la création d'entreprise dans le cadre des missions légales des CRESS
- **Proposition 2** : Constitution d'un fonds de conversion
- **Proposition 3** : Orienter l'investissement vers l'ESS
- **Proposition 4** : Soutenir l'innovation sociale

**Encourager les coopérations entre acteurs de l'ESS (PTCE, GES...) à travers des mesures fiscales – Coorace**

**En exonérant de TVA les services rendues entre acteurs de l'ESS (au sein des GES et des PTCE)**

**En faisant de l'agrément ESUS un levier permettant aux SIAE de percevoir des dons ainsi que de faire bénéficier aux donateurs des avantages fiscaux**

*A retrouver : [7 Propositions pour un nouveau modèle entrepreneurial fondé sur l'utilité sociale et territoriale – Proposition 3 - p.12, 13, 14](#)*

**1 million d'emplois d'utilité sociale et territoriale financés par l'Etat – Coorace**

**Financer la création d'1 million d'emplois d'utilité sociale et territoriale pour les bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, ASS, ARE...) volontaires, dans les secteurs de la transition écologique, du soin, et du développement des territoires :**

- Portés par des acteurs de l'économie sociale et solidaire, le secteur de l'insertion par l'activité économique, et Territoires zéro chômeur de longue durée. Ces emplois d'utilité sociale et territoriale seraient recensés et imaginés au plus près des territoires par des Pôles Territoriaux de Coopération Économique, financés pour penser l'emploi de demain dans les territoires et garanti un emploi de qualité aux demandeurs d'emploi de longue durée.

*A retrouver : [7 Propositions pour un nouveau modèle entrepreneurial fondé sur l'utilité sociale et territoriale – Proposition 1 - p.6-7](#)*

**Mieux financer les entreprises à forte utilité sociale - FAIR**

**Autoriser et inciter les investisseurs institutionnels à financer les entreprises à forte utilité sociale :**

- Modifier l'article R. 332-2 du code des assurances et l'article R. 930-10-21 du code de la sécurité sociale pour lever les blocages réglementaires à l'investissement institutionnel dans les titres non financiers de l'économie sociale et solidaire.
- Mieux diffuser la culture de l'investissement à impact social chez les investisseurs institutionnels.
- Engager les assureurs à communiquer sur l'assurance vie solidaire

**Favoriser l'émergence de fonds d'amorçage des entreprises sociales aux niveaux français et européen :**

- Structurer, avec le concours d'investisseurs institutionnels et de fonds à impact social, un ou plusieurs fonds dédiés au financement d'entreprises sociales en phase d'amorçage.
- Mieux accompagner et soutenir les entrepreneurs engagés qui développent à grande échelle des solutions innovantes en faveur de l'égalité, l'inclusion, l'emploi, etc.

**Développer et renforcer les outils de garantie en France et en Europe pour financer les entreprises sociales :**

- Mobiliser les fonds européens (en particulier issus du programme InvestEU) pour mettre en place des outils de garantie plus complets.
- Étendre le périmètre des outils de garantie existants pour proposer des solutions adaptées à toutes les activités et tous les stades de développement des entreprises sociales

A retrouver : [Livres blancs 2022 – 10 propositions pour promouvoir la finance à impact social- Propositions 1, 2, 3 p.8-10](#)

<b>Renforcer l'offre d'épargne réglementée solidaire – FAIR</b>
---

**Étendre la faculté du don solidaire au livret A.**

**Augmenter progressivement les parts de financement fléchés à partir des livrets A et LDDS vers l'ESS et les projets concourant à la transition écologique et sociale.**

**Proposer aux épargnants des livrets d'épargne réglementée qui contribuent plus amplement aux transitions sociales, énergétique et climatique.**

**Aligner la fiscalité des livrets de micro-épargne accompagnée sur celle des livrets d'épargne réglementée**

A retrouver : [Livres blancs 2022 – 10 propositions pour promouvoir la finance à impact social – Proposition 4 p.11-13](#)

## Créer un fonds de conversion à l'économie sociale et solidaire – FAIR

### Afin de :

- Permettre aux entreprises le désirant de rejoindre la dynamique de l'ESS.
- Accompagner les entreprises sur plusieurs dimensions (ingénierie, économique...).

A retrouver : [Livre blanc 2022 – 10 propositions pour promouvoir la finance à impact social – Proposition 6 p.11-13](#)

## Faire de l'ESS un levier incontournable de la relance économique et de la création d'emplois – Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES)

### Favoriser le financement de l'innovation sociale à travers un crédit d'impôt recherche « innovation sociale :

- Afin de financer les programmes de recherche et innovation des entreprises à but non lucratif. Ce crédit d'impôt serait de 10% des rémunérations des salariés affectés aux projets d'innovation sociale

### Développer l'épargne salariale solidaire :

- Faire évoluer la réglementation afin de porter la fourchette d'investissements solidaires des fonds (90/10) entre 10 et 15%, ce qui revient à dégager une capacité d'investissement supplémentaire en fonds propres ou quasi-fonds propres d'une vingtaine de millions d'euros par an pour les entreprises sociales et solidaires.

**Lever les obstacles au développement des groupements d'employeurs** en prévoyant la possibilité de prise en charge, par l'AGS (régime de garantie des salaires), des créances salariales en cas de défaillance d'entreprises membres d'un groupement d'employeurs, en simplifiant de façon définitive la comptabilisation des effectifs, en instituant, au sein de France Compétences, un guichet unique afin de simplifier la prise en charge des formations par les opérateurs de compétences.

A retrouver : [Manifeste pour un nouveau pacte social – Nos propositions pour réinventer et développer l'économie de demain – Propositions n° 6, 9, 18](#)

## Impacter en innovant financièrement - FAIR

### Déployer les contrats à impact pour favoriser l'innovation sociale :

- Encourager l'innovation sociale en France et en Europe.
- Engager les collectivités territoriales dans la dynamique prometteuse des CI.
- Faciliter le financement interministériel.
- Certifier le cadre de déploiement des CI.

**Promouvoir le développement des monnaies locales :**

- Édicter une nouvelle dérogation à l'obligation de dépôt de leurs disponibilités au Trésor permettant aux collectivités locales, par l'intermédiaire des comptables publics, d'encaisser et décaisser directement des monnaies locales depuis un compte ouvert au sein des associations gestionnaires de MLC.
- Encourager l'utilisation des MLC par les acteurs territoriaux.
- Promouvoir le modèle d'une économie locale et circulaire.

A retrouver : [Livre blanc 2022 – 10 propositions pour promouvoir la finance à impact social – Propositions 7 et 9 p.14-17](#)

<p><b>Une innovation sociale et écologique soutenue au même titre que l'innovation technologique – Mouvement Impact France</b></p>
--

**Un crédit d'impôt recherche et innovation sociale et écologique :**

- Que 20% des CII et CIR soient dédiés à l'innovation écologique et/ou sociale
- Que 100% des CII et CIR soient soumis à des engagements écologiques et sociaux
- Que toutes les entreprises puissent bénéficier de ce crédit d'Impôt, remplacé par un crédit sur la taxe sur les salaires en cas de non-paiement de l'IS (à l'image du CITS)

**Un soutien aux Jeunes entreprises à Impact :** que soient octroyés dans leur 10 premières années de création les avantages dont bénéficie les "Jeunes Entreprises Innovantes" (JEI), c'est-à-dire :

- Une exonération totale d'impôt sur les sociétés durant 24 mois et une exonération totale de cotisations sociales durant leurs 5 premières années d'existence.

**Une éco-conditionnalité des Plans d'Investissement d'avenir et l'ensemble des plans de relance et de transformation** (France 2030, etc.) en réorientant massivement les fonds octroyés vers des projets à impact social et écologique. Toute démarche d'évaluation des investissements consentis au titre des PIA devra :

- S'appuyer sur des critères de sélection définis selon une grille d'impact social, écologique et économique
- Intégrer de manière systématique et robuste une analyse d'impact social et écologique des projets soutenus
- Favoriser le soutien de projets montés en consortiums, intégrant des organisations à impact

**Un réseau d'accélérateurs d'innovation sociale dans les territoires** : doter l'Accélérateur d'Initiatives Citoyennes de 13 antennes régionales afin de déployer des capacités d'ingénierie en entrepreneuriat et en innovation sociale et de les mettre au service de chaque territoire. Chaque accélérateur régional aurait pour mission de :

- Identifier les besoins sociaux et environnementaux spécifiques à chaque territoire
- Designier des solutions adaptées accordant les volontés, les expertises et les dispositifs existants
- Accompagner les initiatives citoyennes et entrepreneuriales dans la structuration de leur projet économique et d'intérêt général avec le support des pouvoirs publics
- Co-financer le passage à l'échelle des solutions avec un fonds d'investissement financé par l'épargne réglementée d'une part, et les acteurs économiques des territoires d'autre part.

A retrouver : [Manifeste de l'économie de demain – 5 ans pour faire de la France une Impact-Nation – Proposition 3](#)

**Réorienter la fiscalité, les aides et investissements publics : vers une compétitivité écologique et sociale – Mouvement Impact France**

**Une Fiscalité modulée suivant le degré d'engagement des entreprises (bonus/malus) :**

- Une fiscalité des entreprises qui prenne en compte leur apport à la transition juste du pays, et les coûts évités pour la société
- Moduler les cotisations sociales patronales suivant le degré d'engagement des entreprises à travers une logique de bonus/malus

A retrouver : [Manifeste de l'économie de demain – 5 ans pour faire de la France une Impact-Nation – Proposition 4](#)

**Adapter le cadre légal et fiscal – Coalition Générosité dont le Centre français des Fonds et Fondations (CFF) et Le Mouvement Associatif**

**Instaurer un régime fiscal simple, lisible et stable pour les dons des particuliers et des entreprises**

**Faciliter et encourager les legs et donations en faveur des organismes à but non lucratif**

## Ouvrir un chantier de simplification du régime et des statuts des fondations et d'amélioration des procédures administratives

A retrouver : [Livre Blanc de la Coalition Générosité – 2022 – Accompagner la générosité des français – Propositions 4, 5, 6, 7 p.17-20](#)

### Des filières vers un modèle sobre et inclusif – Mouvement Impact France

#### **Finance : encourager la finance à Impact, et ainsi un changement radical des règles de la finance classique pour faire face aux impératifs écologiques et sociaux :**

- Moduler la fiscalité des fonds d'investissement suivant leur niveau de soutien à l'économie à Impact, en s'appuyant sur un Scoring clair intégrant le principe de compatibilité de la performance financière recherchée avec la performance écologique et sociale.
- Doubler les investissements solidaires au sein des fonds d'épargne salariale solidaire, et d'assurance vie solidaire.
- Consacrer 100 % des fonds du LDDS à la transition sociale et écologique.
- Instaurer un principe d'éco-conditionnalité des avantages fiscaux de l'épargne (des PEA) afin de réserver les avantages fiscaux de l'épargne aux placements qui financeraient les entreprises les plus engagées.

#### **Emploi : rendre chaque entreprise inclusive, en encourageant les innovations et démocratiser la création d'entreprise :**

- Rendre la création d'entreprise accessible au plus grand nombre : renforcer les programmes d'incubation/accélération dans les territoires fragilisés et octroyer un « capital de départ » de 10 000 euros aux bénéficiaires pour simplifier leur financement d'amorçage.
- Lancer une expérimentation « 100% progression » pour permettre l'inclusion durable de 200 000 travailleurs pauvres (à travers l'intégration dans un parcours de formation leur permettant de viser un niveau de diplôme équivalent à bac+3 afin de sécuriser leurs parcours).

A retrouver : [Manifeste de l'économie de demain – 5 ans pour faire de la France une Impact-Nation – Proposition 5](#)

**Encourager la solution des « salariés » pour la reprise d'entreprises – Confédération générale des SCOP (CGSCOP) soutenue par Coop FR**

**La mise en place d'une provision** (de type provision réglementée) **pour la transmission de sociétés aux salariés**, ce qui permettra à une société de s'assurer, en franchise d'impôt, d'une capacité financière pour faciliter sa transmission aux salariés (quel que soit le mode de reprise)

**La garantie des prêts personnels auprès des salariés repreneurs à l'identique des investisseurs professionnels**

**La création d'un fonds dédié pour doubler l'apport des salariés investissant dans la reprise d'entreprises** à l'image des initiatives déjà mises en place par des collectivités régionales

**Le triplement de l'actuel plafond de l'abondement du Plan d'Épargne Entreprises (PEE)** en cas d'investissement en parts sociales de son entreprise

Une **dégressivité du forfait social** en fonction de la participation des salariés à la gouvernance de l'entreprise

A retrouver : [#Un autre modèle de société - Scop & Scic : modèles de citoyenneté économique – Proposition 1 p. 2](#)

**La solution coopérative en réponse aux enjeux sociétaux et environnementaux – Confédération générale des SCOP (CGSCOP) soutenue par Coop FR**

**Déployer sur tout le territoire national la société de financement evergreen CoopVenture** pour accompagner des start-ups du numérique s'engageant à rester sur les territoires à l'image du pilote lancé en Auvergne-Rhône-Alpes grâce aux investisseurs coopératifs et aux collectivités locales.

**Permettre et simplifier l'égalité d'accès aux aides agricoles** pour les agriculteurs et les personnes non issues du milieu agricole souhaitant s'installer en Scop ou pour les cédants voulant transmettre leur exploitation à leurs salariés.

**Lever les freins réglementaires des centres de santé** permettant à des personnels médicaux et paramédicaux d'exercer selon leur projet stratégique de proximité.

**Appliquer des indicateurs extra-financiers de citoyenneté économique** comme critères d'attributions dans les marchés publics.

A retrouver : [#Un autre modèle de société - Scop & Scic : modèles de citoyenneté économique – Proposition 2 p. 2](#)

**Développer le travail autonome avec l'alternative sécurisée des CAE – Confédération générale des SCOP (CGSCOP) soutenue par Coop FR**

**Faire connaître et promouvoir l'entrepreneuriat en CAE et le statut d'entrepreneur salarié associé (ESA)** auprès du grand public, des étudiants, des autoentrepreneurs, des indépendants, des prescripteurs et administrations (Pôle emploi, consulaires...)

**Généraliser l'accès aux dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat classique et les outils de financement dédiés** en initiant via la Banque des Territoires (ou Bpifrance) **un fonds national de prêts et de dotation au capital social apporté par les entrepreneurs**, à l'image de certaines initiatives régionales

**Soutenir la fonction d'accompagnement des CAE auprès de ces entrepreneurs** tout au long du développement de leur activité et appuyer le développement des CAE et de leurs innovations sur tous les territoires.

A retrouver : [#Un autre modèle de société - Scop & Scic : modèles de citoyenneté économique – Proposition 3 p. 3](#)

**Doper l'entrepreneuriat d'intérêt collectif avec les Scic – Confédération générale des SCOP (CGSCOP) soutenue par Coop FR**

**Faire adopter le projet de loi sur les Scic pour :**

- Sécuriser le statut des dirigeants de Scic
- Renforcer les fonds propres par l'accès aux titres participatifs pour les Scic en SAS

A retrouver : [#Un autre modèle de société - Scop & Scic : modèles de citoyenneté économique – Proposition 4 p. 3](#)

# Pour un pouvoir de vivre du plus grand nombre



- **Proposition 1** : Libérer le pouvoir d'agir des jeunes
- **Proposition 2** : Pour un réel droit à l'emploi
- **Proposition 3** : Garantir l'autonomie des personnes fragiles et notamment des plus âgées
- **Proposition 4** : Garantir l'accessibilité aux droits pour toutes et tous

## **Bâtir une politique globale de prévention pour lutter contre les inégalités en santé – La Mutualité Française (FNMF)**

### **Développer le secteur de la petite enfance et mieux accompagner les parents, notamment ceux en difficulté :**

- Développer le soutien à la parentalité pour renforcer les compétences psychosociales des parents et des enfants afin de conforter leur culture en matière de santé publique.
- Développer des solutions de gardes pour les personnes travaillant en horaires atypiques.

### **Protéger et recouvrer la capital-santé des Français notamment en favorisant l'activité physique régulière :**

- Faciliter la prescription d'activité physique adaptée par les médecins et renforcer la formation des acteurs, prescripteurs et professionnels accompagnant ces pratiques
- Développer les actions de promotion de la santé (santé environnementale, alimentation...).

A retrouver : [Propositions de la Mutualité Française pour l'élection présidentielle 2022 – Proposition 1](#)

## **Renforcer un égal accès aux soins – La Mutualité Française (FNMF)**

### **Permettre l'accès effectif aux soins de premier recours :**

- Etendre l'exercice regroupé et pluriprofessionnel
- Accélérer la délégation et le partage de compétences entre professionnels de santé, notamment pour les infirmières en pratique avancée
- Assurer la permanence des soins, notamment au travers des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), afin de garantir un accès aux soins médicaux et paramédicaux de ville
- Lever les freins au développement des modalités de prise en charge à distance (téléconsultation, téléexpertise, télésurveillance notamment)
- Préparer et former les futurs professionnels de santé à l'exercice collectif de la médecine et renforcer le développement professionnel continu

### **Encourager l'attractivité des métiers de la santé notamment en recherchant une juste rémunération des professionnels de la santé et de la protection sociale et facilitant leur pratique quotidienne :**

- Promouvoir une juste rémunération des professionnels de santé
- Faciliter le développement des maisons de santé et des centres de santé
- Améliorer les outils existants pour organiser le partage d'informations entre professionnels et faciliter l'ouverture de droits et le parcours de chaque assuré
- Rendre accessible les services en ligne de tiers payant définis par les organismes complémentaires, afin que tous les professionnels de santé soient outillés de la même façon

- Instaurer une équité de traitement des établissements participant au service public hospitalier

**Réduire les inégalités face aux restes à charge :**

- Consolider la complémentarité des interventions des acteurs de la protection sociale en santé et prévoyance pour concilier solidarité, liberté et innovation
- Simplifier les participations financières des patients à l'hôpital

A retrouver : [Propositions de la Mutualité Française pour l'élection présidentielle 2022 – Proposition 2](#)

**Rendre la santé accessible, inclusive et protectrice du bien-être psychique et physique de chacun – La Mutualité Française (FNMF)**

**Former, informer, dépister pour améliorer la santé et le bien être :**

- Développer des actions à destination du grand public pour déstigmatiser les troubles mentaux, pour aider les populations à identifier des signes de mal-être, et pour expliquer les rôles des différents intervenants de la santé mentale
- Investir dans le dépistage et la prévention des troubles psychiques notamment en renforçant les services de médecine préventive et de promotion de la santé (protection infantile, médecine scolaire et universitaire, médecine du travail)
- Créer de nouveaux métiers et développer des protocoles de coopération entre professionnels pour disposer du temps nécessaire à l'accompagnement des patients (avec, par exemple, la formation des infirmiers en pratique avancée en psychiatrie et santé mentale)
- Organiser une gradation des soins en fonction de la sévérité des troubles du patient et encourager le développement des résidences d'accueil permettant une plus grande autonomisation des patients en sortie d'hôpital
- Mieux former les professionnels de santé aux signaux-clés de violences faites aux femmes
- En milieu professionnel, sensibiliser aux signaux-clés pouvant être liés à des pathologies courantes mais passées sous silence ou mal-connues (par exemple, troubles dépressifs, troubles migraineux...) et améliorer le dépistage

**Faire de la médecine une discipline plus inclusive :**

- Favoriser la recherche et la formation des professionnels de santé pour que les spécificités de genres soient respectées dans le parcours des patients
- Assurer un suivi gynécologique adapté à la situation de handicap ; faciliter les soins dentaires pour les personnes en situation de handicap mental

A retrouver : [Propositions de la Mutualité Française pour l'élection présidentielle 2022 – Proposition 3](#)

**Réinventer les solidarités pour favoriser l'émancipation et garantir l'autonomie – La Mutualité Française (FNMF)**

**Réinterroger les solidarités intergénérationnelles :**

- Instaurer un crédit d'impôt pour les personnes ne bénéficiant pas d'une participation employeur à la complémentaire santé ou d'un dispositif d'allègement fiscal ouvert par un contrat collectif de complémentaire santé
- Renforcer des aides permettant de développer des résidences sociales dédiées aux jeunes au début de leur vie active
- Développer les modes de résidences et d'accueil intergénérationnels

**Généraliser la prévoyance pour tous les actifs et encourager l'épargne retraite :**

- Sensibiliser les employeurs et les actifs au risque d'absence de couverture en prévoyance et développer les couvertures de prévoyance
- Développer un cadre favorable à l'épargne retraite et aux solutions mutualistes en matière de retraite permettant aux retraités de continuer à mener leur projet de vie

**Organiser un accompagnement de la perte d'autonomie qui garantisse la liberté de choix du lieu de vie et limite le reste à charge :**

- Mettre en place des réseaux de proximité de repérage des fragilités
- Transformer l'offre médico-sociale et le modèle de l'Ehpad :
  - Insérer l'Ehpad dans le parcours de soins en élargissant ses missions aux soins de premier recours, y compris aux consultations hospitalières avancées, et à des solutions transitoires de sortie d'hospitalisation
  - Développer les modes d'accueil ouverts sur l'extérieur qui permettent une plus grande autonomisation des patients et un parcours domiciliaire progressif
  - Développer les dispositifs renforcés de soutien à domicile en proposant aux patients des services équivalents à ceux d'un Ehpad dans un environnement sécurisé
  - Créer le service départemental de l'autonomie (guichet unique) et la fonction de « coordonnateur autonomie »
- Limiter le reste à charge des personnes en perte d'autonomie et de leur famille notamment en développant une couverture dépendance généralisée :
  - Plafonner les tarifs des Ehpad et les moduler par rapport aux revenus
  - Doter la cinquième branche des moyens financiers lui permettant d'assurer le financement de la perte d'autonomie, et compléter ce socle par une couverture solidaire, généralisée et immédiate

**Faciliter l'aide et l'entraide et notamment en accompagnant mieux les aidants :**

- Soutenir l'organisation d'une « offre de répit » pour les aidants (relais et soutiens, formation à la préservation du capital santé, développement de séjours, organisation des situations professionnelles)
- Développer les dispositifs d'accompagnement des salariés et des travailleurs en situation d'aide, qui cumulent les contraintes de leur activité professionnelle et de l'aide qu'ils apportent à leur proche aidé

A retrouver : [Propositions de la Mutualité Française pour l'élection présidentielle 2022 – Proposition 4](#)

### **Donner toute sa place à la société de l'engagement – Le Mouvement Associatif**

#### **Permettre l'accès au service civique de tous les jeunes qui le souhaitent :**

- Réaffirmer haut et fort la volonté d'universaliser le Service Civique, c'est-à-dire fournir à tous les jeunes d'une classe d'âge une information claire et précise de ce qu'est le Service Civique, tant au niveau des modalités d'engagement que de la valeur ajoutée du Service Civique dans leur parcours.
- Mettre les moyens financiers nécessaires pour, d'ici la fin du quinquennat atteindre jusqu'à 500 000 offres de missions intéressantes et respectueuses de l'esprit du Service Civique à proposer aux jeunes, tout en maintenant une durée de 8 mois en moyenne (et la souplesse prévue par la loi de 6 à 12).
- Mettre les moyens humains et d'accompagnement nécessaires pour garantir la qualité du Service Civique, prévenir les dérives, et assurer son accessibilité à tous les jeunes.
- Conforter le rôle des associations, premier lieu d'engagement des citoyens, dans le développement massif du Service Civique.

A retrouver : [Choisir l'intérêt général avec 13 engagements pour les associations - Axe 2 – Engagement 6](#)

### **Favoriser le développement de l'emploi des jeunes – Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES)**

#### **Lancer le quinquennat avec une grande loi sur la jeunesse pour :**

- Développer l'engagement des jeunes sur des missions d'intérêt général.
- Lutter contre les inégalités d'accès à l'emploi en France.
- Former et accompagner les jeunes sur le marché du travail.
- Mettre en place un "plan Marshall" pour l'emploi des jeunes dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) et les zones de revitalisation rurales (ZRR)
- Accompagner les structures employeuses dans le recrutement, la formation et le développement professionnel des jeunes.

#### **Placer l'ESS au cœur de l'insertion des jeunes peu ou pas qualifiés dans la vie professionnelle :**

- Créer 2000 emplois FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) supplémentaires, et 10 000 contrats aidés dans le secteur du sport en préparation des JO de 2024
- Promouvoir les métiers de l'ESS en déficit d'attractivité auprès des jeunes en recherche d'un premier emploi
- Consolider les 40 000 parcours emplois compétences dans le secteur associatif et les élargir aux jeunes diplômés dans les QPV et ZRR
- Créer 50 000 VTE (volontariat territorial en entreprise) solidaires et verts pour les jeunes diplômés afin de développer des projets d'ingénierie (développement de produits/services, gestion de projet et ingénierie financière) dans les PME et associations de moins de 50 salariés en visant particulièrement les projets

**Pérenniser le Contrat d'Engagement Jeune en direction des jeunes de moins de 26 ans sans emploi ni formation** (parcours de formation, allocation et accompagnement par les missions locales) et ouvrir progressivement le RSA aux jeunes.

A retrouver : [Manifeste pour un nouveau pacte social – Nos propositions pour réinventer et développer l'économie de demain – Propositions n° 9, 20, 21](#)

### **Imaginer et mettre en œuvre les solutions de demain – La Mutualité française (FNMF)**

**Mettre les données de santé, sociodémographiques et épidémiologiques du Heath Data Hub au service de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des stratégies et des actions de prévention :**

- Promouvoir le partage et la valorisation des données au bénéfice d'actions innovantes, notamment avec un objectif de prévention.

A retrouver : [Propositions de la Mutualité Française pour l'élection présidentielle 2022 – Proposition 5.2](#)

### **Rechercher de nouveaux droits dans le respect de règles éthiques et en accordant plus de place à la société civile – La Mutualité française (FNMF)**

**Placer la personne au cœur de la prise de décision lui permettant de choisir une fin de vie digne et respecter ses choix :**

- Accorder les moyens nécessaires afin de garantir un accès effectif aux soins palliatifs à domicile, à l'hôpital ou en institution, sur tout le territoire, et permettre à chacun d'être accompagné dans sa fin de vie conformément à ses choix.

**Revoir les indicateurs socio-économiques d'évaluation des politiques en s'intéressant prioritairement à la santé et au bien-être :**

- Repenser la hiérarchie des indicateurs pour privilégier ceux de « pleine santé », « d'espérance de bien-être », et de « bien-être ».

A retrouver : [Propositions de la Mutualité Française pour l'élection présidentielle 2022 – Propositions 6.1 et 6.2](#)

**Revaloriser les Emplois d'Utilité Sociale et Territoriale et redonner une citoyenneté économique aux personnes en insertion – Coorace**

**En autorisant le cumul des minimas sociaux avec les revenus perçus par les salariés en parcours d'insertion après le délai de 3 mois**

**En revalorisant les aides aux postes du secteur de l'inclusion dans les filières « d'avenir » et d'utilité sociale et territoriale** (filière du médicosocial, filière alimentation durable, filière de la transition écologique...):

- L'aide au poste versée par l'Etat aux structures de l'IAE doit être augmentée de 1,50 euros par heure d'insertion, de façon durable et cela pour tous les outils d'insertion (ACI, AI, ETTI, EI) lorsqu'il s'agit de filières identifiées comme « d'avenir » et particulièrement utiles socialement aux territoires.

**En revalorisant l'accompagnement socioprofessionnel délivré par les associations intermédiaires en doublant l'aide au poste**

A retrouver : [7 Propositions pour un nouveau modèle entrepreneurial fondé sur l'utilité sociale et territoriale – Proposition 2 - p.8, 9, 10](#)

**Favoriser la formation des salariés du secteur de l'insertion par l'activité économique – Coorace**

**En pérennisant le PIC IAE au-delà de 2022 avec un budget de 85M€/an**

**En permettant l'accès des structures inclusives au financement du Plan de développement des compétences pour financer les formations des salariés permanents** en ne comptabilisant pas les salariés en insertion dans le seuil des effectifs et ainsi ne pas dépasser artificiellement le seuil de + de 50 ETP leur fermant l'accès à ce financement

**En abondant le CPF d'un salarié au démarrage des parcours d'insertion à hauteur de 500€/ salarié en insertion et ainsi faciliter les prises de poste après de longue période de chômage**

*A retrouver : [7 Propositions pour un nouveau modèle entrepreneurial fondé sur l'utilité sociale et territoriale – Proposition 4 - p.16, 17, 18](#)*

### **Faire des territoires Ultra-marins un modèle de territoires inclusifs – Coorace**

**En bonifiant l'aide au poste du secteur de l'inclusion dans ces territoires de 10%**

**En permettant des parcours d'insertion au-delà de 24 mois de façon simplifiée**

**En donnant la capacité aux structures inclusives de prolonger les PASS IAE après un diagnostic socioprofessionnel.**

*A retrouver : [7 Propositions pour un nouveau modèle entrepreneurial fondé sur l'utilité sociale et territoriale – Proposition 5 – p. 20, 21](#)*

### **Des filières vers un modèle sobre et inclusif – Mouvement Impact France**

**Sensibilisation, éducation et formation : préparer l'ensemble des dirigeants, salariés et demandeurs d'emplois aux compétences nécessaires à la transition écologique et sociale :**

- 1 000 000 de mentors et généralisation du service civique (350 000 jeunes par an) pour développer les savoir-être, lutter contre le déterminisme social (et géographique) et développer l'égalité des chances.
- Simplifier le recours à la formation professionnelle des chômeurs : en débloquant systématiquement les budgets formations dès lors que trois conditions sont réunies : 1 demandeur d'emploi + 1 offre d'emploi + 1 formation en cohérence avec cette offre d'emploi

*A retrouver : [Manifeste de l'économie de demain – 5 ans pour faire de la France une Impact-Nation – Proposition 5](#)*

**Pour les personnes : Permettre à chacun de choisir son projet de vie : co-construire, choisir, participer – FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires)**

#### **Garantir l'accès aux droits fondamentaux à tous**

- Garantissons les conditions d'accessibilité en droit et en effectivité de tous les citoyens, en particulier des plus fragiles
- Favorisons l'inclusion dans la société des personnes en situation de fragilité autant que possible en milieu ordinaire et en favorisant au maximum leur autonomie

#### **Renforcer l'approche population centrée et repenser le partenariat usager en santé**

- Impliquons réellement les personnes, la population, dans la définition des priorités de santé de chaque territoire
- Faisons du partenariat avec la personne, de son savoir expérientiel, une source essentielle aux soins et à l'accompagnement et à l'évaluation de la qualité
- Intégrons la réflexion éthique dans les processus de décision en santé publique et promotion de la santé
- Permettre aux familles et aux personnes en situation de handicap d'être mieux informées et accompagnées
  - Création d'une plateforme de conseil d'orientation et d'écoute via les MDPH.
  - Formation des professeurs et professionnels de l'éducation sur le handicap
  - Journée porte-ouverte nationale des ESAT pour une meilleure connaissance de ces établissements (missions et objectifs).
  - Création d'un pôle dont les missions principales seraient la coordination de l'accompagnement des personnes en situation de handicap selon les étapes de la vie : de l'enfance jusqu'au vieillissement.

A retrouver : [Plateforme Présidentielle élection 2022 : La voix Solidaire p.4-5](#)

**Pour les établissements et services : Des acteurs engagés et responsables : équité, solidarité, efficience – FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires)**

#### **Faire du contrat, la modalité de régulation des acteurs, du système**

- Systématisons une contractualisation de territoire, associant l'ensemble des acteurs au service d'une même population et sur des objectifs partagés
- Redonnons du sens au contrat, outil de régulation individuelle et collective des acteurs, support de l'organisation graduée et de l'évolution de l'offre
- Reconnaître et valoriser le modèle du privé solidaire

### **Garantir l'équité des acteurs de santé assurant les mêmes missions et obligations**

- Faisons de l'utilité sociale un critère opposable d'adhésion au service public rénové en santé et garantissons l'équité entre ses membres

A retrouver : [Plateforme Présidentielle élection 2022 : La voix Solidaire p.8, 9](#)

**Pour la société : Pour une société inclusive : une république sociale et solidaire – FEHAP**  
(Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires)

### **Porter le projet politique universel de la société inclusive**

- Faisons de la réduction des inégalités de santé, un marqueur majeur d'évaluation de la politique - nationale et régionale - de santé
- Déployer les outils numériques en santé
  - Automatiser le plus possible les outils de recueils nationaux
  - Opérer à une identification par secteur dans le traitement des données.
  - Harmoniser les outils de suivi et d'évaluation.
  - Faciliter les réponses agiles par l'introduction d'outils de modularité.
  - Capitaliser sur l'essor de la télésanté.
  - Faciliter l'accès de la télésanté pour tous les professionnels et pour tout public.
- Faisons de l'inclusion numérique en santé un enjeu national au regard d'une ambition à préserver et à accompagner en e-santé

A retrouver : [Plateforme Présidentielle élection 2022 : La voix Solidaire p.12, 13](#)

**Des filières vers un modèle sobre et inclusif – Mouvement Impact France**

### **Santé : Faire de l'intérêt général la priorité du secteur de la santé et de la dépendance :**

- Créer des carrières du lien et du soin pour renforcer l'attractivité de la filière et la montée en puissance des métiers du prendre soin en améliorant les référentiels de formation initiale et continue face aux nouveaux besoins, et en favorisant les passerelles entre les métiers.

A retrouver : [Manifeste de l'économie de demain – 5 ans pour faire de la France une Impact-Nation – Proposition 5](#)

**Faire de l'ESS un levier incontournable de la relance économique et de la création d'emplois – Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES)**

**Pérenniser le dispositif « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » dans les territoires existants** afin d'apporter une réponse concrète et sur le long terme aux personnes les plus éloignées de l'emploi

**Mettre en place une garantie d'emploi pour les personnes éloignées de l'emploi financée par l'Etat mais administrée au niveau local :**

- Permettant de flécher les dépenses passives du chômage de longue durée notamment vers l'emploi dans l'économie verte

**Réviser la réforme de l'assurance chômage** qui, dans sa version actuelle, fragilise les personnes touchées par la crise et aggrave, notamment par le bonus/malus, la situation du secteur du tourisme social et familial et les personnels saisonniers, déjà fortement impactés par la crise sanitaire

**Instaurer un plan de développement de l'emploi des seniors :**

- Un allègement des cotisations sociales à l'embauche d'un travailleur de plus de 55 ans
- Un abonnement par l'Etat du compte personnel de formation (CPF) des seniors pour financer des formations aux nouvelles technologies
- La formalisation d'un plan de gestion des emplois et des compétences entre les opérateurs de compétences (OPCO) et les entreprises afin de rendre possible le congé mobilité des seniors dans les petites et moyennes entreprises

A retrouver : [Manifeste pour un nouveau pacte social – Nos propositions pour réinventer et développer l'économie de demain – Propositions n° 7, 13, 14, 15, 16](#)

**Accélérer la Transition écologique et numérique – Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES)**

**Poursuivre le déploiement d'aidants/de conseillers numériques financés par l'État et les collectivités locales afin de lutter contre la fracture numérique** en accompagnant l'insertion numérique des personnes âgées ou éloignées des outils.

A retrouver : [Manifeste pour un nouveau pacte social – Nos propositions pour réinventer et développer l'économie de demain – Propositions n° 32](#)

**Renforcer la protection sociale et l'accompagnement des personnes les plus fragiles –  
Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES)**

**Renforcer l'accompagnement des personnes fragiles en assurant le financement d'une cinquième branche de la sécurité sociale :**

- A travers des moyens renforcés au niveau de l'APA (aide personnalisée à l'autonomie). Dans ce cadre, examiner la proposition de la CNSA (Conférence nationale santé et autonomie) de relever le taux de CSG en articulant cette proposition avec des solutions assurantielles complémentaires et en garantissant l'équité des financements quels que soient les départements

**Renforcer le soutien et l'accompagnement des aidants :**

- Mettre en place un financement dédié à l'expérimentation sur le relayage, faire évoluer le cadre normatif et appliquer le droit du travail aux activités des aidants.
- Inclure de manière systématique dans le socle des garanties complémentaires des salariés et des fonctionnaires un accompagnement des proches aidants.
- Mettre en place une charte de partenariat entre les aidants et les acteurs de la prise en charge de la perte d'autonomie, notamment en vue d'une sensibilisation et d'une formation efficaces.
- Favoriser un meilleur aménagement de la vie professionnelle en concertation avec l'employeur (passage à temps partiel, aménagement d'horaires, amélioration des congés...)

**Mettre en place un revenu universel permettant un socle de ressources minimum inférieur aux revenus du travail.** Pour cela, regrouper les aides sociales pour leur donner plus de visibilité et pour en optimiser le taux de recours.

A retrouver : [Manifeste pour un nouveau pacte social – Nos propositions pour réinventer et développer l'économie de demain – Propositions n° 35, 38, 40, 41](#)

**Repenser les mutations et modes d'organisation du travail – Union des employeurs de  
l'Economie sociale et solidaire (UDES)**

**Prévenir les inégalités d'accès à l'emploi pouvant être provoquées par le télétravail en :**

- Luttant contre l'isolement des salariés et en facilitant le lien avec la communauté de travail.
- Formant les salariés et managers aux outils numériques et aux nouveaux modes d'organisation du travail engendrés par le télétravail (management et communication à distance, formation aux équipements mis à disposition des salariés au domicile etc.).
- Accompagnant les personnes exerçant des métiers d'intervention non éligibles au télétravail dans la maîtrise des outils numériques et les rendre accessibles à tous.

- Mesurant les effets du télétravail sur l'emploi et le bien-être au travail.

**Adapter le système de formation professionnelle à la réalité des besoins de formation** tant en matière de professionnalisation que de reconversion en modifiant les modalités de financement issus de la réforme de 2018 :

- Maintenir les aides à l'apprentissage et développer le financement de la PRO-A pour les formations longues et diplômantes nombreuses dans le secteur de l'ESS
- Revoir les modalités de financement et les dotations du plan de développement des compétences dans les entreprises de moins de 50 salariés sans obérer les fonds conventionnels pour les entreprises de 50 à 300 salariés

A retrouver : [\*Manifeste pour un nouveau pacte social – Nos propositions pour réinventer et développer l'économie de demain – Propositions n° 44 et 46\*](#)

**Faire de l'ESS un levier incontournable de la relance économique et de la création d'emplois** – Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES)

**Favoriser l'égalité des chances dans les entreprises** par l'embauche et la formation de personnes victimes de discrimination pour corriger des inégalités observées (personnes issues de l'immigration, femmes...).

A retrouver : [\*Manifeste pour un nouveau pacte social – Nos propositions pour réinventer et développer l'économie de demain – Propositions n° 17\*](#)

**Lever les freins d'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap** – Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA)

**Mutualiser le risque Maladie Professionnelle pour la catégorie « salarié en situation de handicap » sur l'ensemble des employeurs.**

**Simplifier l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap en ayant une seule reconnaissance administrative** qui leur permettra d'accéder à l'ensemble des dispositifs, soutiens, accompagnements utiles à leur maintien ou accès à un emploi.

### **Développer la formation pour les personnes en situation de handicap :**

- Afin de compenser les difficultés d'accès et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, doubler l'abondement du CPF afin de les accompagner de manière soutenue tout au long de leur vie professionnelle

### **Permettre aux personnes en situation de handicap qui souhaitent retrouver un emploi de pouvoir le faire dans des conditions globales de revenus décents :**

- Aujourd'hui, un décret<sup>1</sup> fixant les conditions de Restrictions Substantielles et Durables d'Accès à l'Emploi (RSDAE) limite la reprise de travail à moins d'un mi-temps

*A retrouver : [Pour une société inclusive Au service d'une plus grande justice sociale et d'un meilleur accès à l'emploi des personnes en situation de handicap – Propositions 1-4](#)*

<p align="center"><b>Accompagner et soutenir le développement des Entreprises Adaptées – Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA)</b></p>
--

### **Consacrer 5% de la commande publique à l'entrepreneuriat social inclusif :**

- La mise en œuvre des mesures votées dans le cadre de la loi « Climat et Résilience » avec l'application des décrets dès 2023, et non 2026 et la levée des restrictions relatives à l'application des mesures sociales.

### **Cofinancer pour les entreprises un fonds compensant les surcoûts d'investissement liés à l'emploi majoritaire de personnes en situation de handicap :**

- S'appuyer sur ce principe de réaffectation des crédits non utilisés (en aides au poste) pour alimenter ce fonds

**Participer à la gouvernance de ce fonds dont la gestion pourrait être confiée à un acteur de la finance solidaire.**

**Assurer un accès aux Entreprises Adaptées à l'ensemble des dispositifs de soutien et appel à projets portés par l'Etat quelles que soient leur forme juridique et leur taille.**

### **Libérer le potentiel de développement des Entreprises Adaptées :**

- Soutenant la création de nouvelles structures sur des secteurs porteurs
- Unifiant les pratiques régionales de contractualisation et de gestion des Entreprises Adaptées

- Maintenir les expérimentations en cours et en développant l'Entreprise Pro-Inclusive
- Finançant 5 % de postes supplémentaires par an sur la durée du quinquennat.

A retrouver : [Pour une société inclusive Au service d'une plus grande justice sociale et d'un meilleur accès à l'emploi des personnes en situation de handicap – Propositions 4-9](#)

**Consacrer des moyens alloués au développement des compétences des salariés des  
Entreprises Adaptées – Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA)**

**Développer la montée en compétence des salariés des Entreprises adaptées pour répondre aux besoins de main d'œuvre des secteurs en tension et d'avenir :**

- Rendre éligibles les contrats des personnes en situation de handicap dans les Entreprises Adaptées au financement de l'alternance pour des parcours de 70 heures minimum, afin de pouvoir se placer dans la suite du Plan d'Investissements dans les Compétences pour les Entreprises Adaptées (Pic EA)

A retrouver : [Pour une société inclusive Au service d'une plus grande justice sociale et d'un meilleur accès à l'emploi des personnes en situation de handicap – Proposition 10](#)

**Faciliter et intensifier le recrutement au sein des Entreprises Adaptées – Union Nationale  
des Entreprises Adaptées (UNEA)**

**Permettre à toutes les personnes en situation de handicap bénéficiaire d'une équivalence de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) d'accéder à un contrat en Entreprise Adaptée.**

A retrouver : [Pour une société inclusive Au service d'une plus grande justice sociale et d'un meilleur accès à l'emploi des personnes en situation de handicap – Proposition 11](#)

**Développer l'apprentissage ouvrier pour répondre aux besoins de main d'œuvre des secteurs en tension et d'avenir – Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI)**

**S'appuyer sur les entreprises d'insertion pour former des ouvriers : rendre éligibles les contrats d'insertion au financement par l'alternance :**

- Objectif : 30 000 ouvriers supplémentaires en alternance chaque année

[\*A retrouver : 5 propositions pour une France ouverte et inclusive : l'inclusion fait entendre sa voix - Proposition 1 p.3\*](#)

**Accueillir les migrants avec fraternité pour que chaque séjour soit une chance pour chaque individu et pour la France – Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI)**

**Que tout migrant ou réfugié volontaire, dès les premières semaines de son séjour en France, puisse travailler dans une entreprise sociale inclusive ou une entreprise labélisée responsabilité sociétale des entreprises inclusives (RSEi) :**

- Objectif : 10 000 migrants et réfugiés accompagnés et formés chaque année par les entreprises sociales inclusives et entreprises RSEi

[\*A retrouver : 5 propositions pour une France ouverte et inclusive : l'inclusion fait entendre sa voix - Proposition 2 p.4\*](#)

**Passer des intentions aux impacts pour l'achat public, pour faire concrètement grandir les femmes, les hommes et les territoires – Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI)**

**5% de la commande publique consacrée à l'inclusion : Objectif : 10 milliards d'euros de commande publique consacrée à l'inclusion : cela passe notamment par :**

- L'application des mesures votées dans le cadre de la loi Climat et résilience (dont les décrets d'application doivent intervenir dès 2023, et non 2026)
- La levée des restrictions relatives à l'application des mesures sociales
- Dans un second temps, un travail européen devra être mené pour faire sauter les verrous relatifs à cette question.

[\*A retrouver : 5 propositions pour une France ouverte et inclusive : l'inclusion fait entendre sa voix - Proposition 3 p.5\*](#)

**Libérer le potentiel entrepreneurial de l'inclusion pour créer toujours plus d'emplois en faveur de nos concitoyens les plus fragiles – Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI)**

**S'appuyer sur la force entrepreneuriale pour accélérer l'inclusion : Objectif : 10 000 parcours supplémentaires créés chaque année par les entreprises sociales inclusives** : cela passe notamment par :

- La mise en place de conventions pluriannuelles et régionales sur cinq ans (et non départementale et de trois ans, comme c'est le cas actuellement)
- Ou encore la garantie de conventionnement pour les entreprises labellisées, sans oublier la contractualisation par paliers d'emplois inclusifs (conventionnement en-deçà de 50 emplois, entre 50 et 200, entre 200 et 500, plus de 500)

[\*A retrouver : 5 propositions pour une France ouverte et inclusive : l'inclusion fait entendre sa voix - Proposition 4 p.6\*](#)

**Créer l'agence France Inclusion pour porter l'inclusion auprès des acteurs publics et privés – Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI)**

**Mobiliser public et privé pour l'inclusion : La création de l'agence France Inclusion permettra d'unifier et d'amplifier toutes les politiques publiques et privées en faveur de l'inclusion, pour accélérer leur développement et améliorer leur impact :**

- Objectif : D'ici 2027, intégration systématique de l'inclusion dans chaque loi, chaque politique publique, accélération du développement.

[\*A retrouver : 5 propositions pour une France ouverte et inclusive : l'inclusion fait entendre sa voix - Proposition 5 p.7\*](#)

# Engager une transition écologique qui soit sociale et solidaire !



- **Proposition 1** : Une agriculture durable, de qualité au service de l'accessibilité et de l'autonomie alimentaire dans les territoires
- **Proposition 2** : De la conception à la fin de vie des produits, vers une économie circulaire
- **Proposition 3** : Opérer une transition énergétique basée sur l'efficacité énergétique du bâti et les énergies renouvelables, notamment citoyennes
- **Proposition 4** : Positionner le vélo au cœur de la stratégie de mobilité durable
- **Proposition 5** : Développer les clauses environnementales de la commande publique

# Une agriculture durable, de qualité au service de l'accessibilité et de l'autonomie alimentaire dans les territoires

## Déploiement d'une filière IAE agro-alimentaire – Jardins de Cocagne

**Poursuite du Plan Ambition Inclusion** (concertation dispositifs habilitation-postes-sécurisation des financements d'encadrements etc.)

**Maintien des dotations exceptionnelles d'investissement France Relance** priorisées par filières structurantes

**Coordination des actions publiques interministérielles MT-MAA-MTES-MSCS**

**Lancement de projets territoires pilotes « filières bio solidaires »**

A retrouver : [Réunion réseau Cocagne/N.Dissez LREM agriculture alimentaire – 3 février 2022](#)

## Programme d'innovation sociale en agro-alimentaire – Jardins de Cocagne

**Maintien de la dynamique Fabrique des Territoires / Tiers lieux alimentaires à dimension sociale** (programme ANCT)

**Programme de PTCE d'innovation sociale agro-alimentaire** (déploiement d'écopoles alimentaires)

**Fonds d'innovation lutte contre la précarité alimentaire et réorientation des fonds de l'Aide alimentaire** (allocation locale FEAD / réforme défiscalisation GMS)

**Déploiement de territoires solidaires « territoires à VivreS »** par AAP nationaux et décentralisés

A retrouver : [Réunion réseau Cocagne/N.Dissez LREM agriculture alimentaire – 3 février 2022](#)

**Préserver les terres et leur usage agricole :**

- Tendre vers zéro artificialisation. La seule construction qui devra pouvoir être facilitée est celle de logements sociaux en « zone tendue »
- Annuler les plus-values foncières réalisées par les propriétaires fonciers lors du changement d'usage en taxant de manière dissuasive la vente de terrains agricoles rendus constructibles. Cette plus-value est un enrichissement non justifié, lié uniquement à une décision publique d'urbanisme
- Rendre l'artificialisation plus chère que la rénovation urbaine par une taxe d'urbanisation élevée
- Réserver l'implantation de centrales photovoltaïques au sol, dites « fermes photovoltaïques » aux zones de friches industrielles. Interdire l'acquisition de terres agricoles par des opérateurs photovoltaïques (sociétés dont l'objet est la production d'énergie solaire) et adopter le principe de précaution sur les projets agrivoltaïques dans l'attente d'une évaluation précise de leurs effets environnementaux (biodiversité, climat) financiers (prix du foncier, production agricole) et économiques (création de valeur ajoutée).

**Faciliter l'accès aux terres aux personnes porteuses de projets agricoles :**

- Maîtriser les coûts d'accès en conservant le statut du fermage et son encadrement des montants des loyers ; en renforçant la régulation de la valeur vénale des terres, afin de permettre l'accès au foncier à un public plus large
- Créer et renforcer les structures de portage foncier solidaire pour permettre l'installation d'un plus grand nombre de porteurs de projets agricoles en leur évitant l'achat du foncier. Ces structures ne pourront être ni lucratives, ni spéculatives et devront avoir une visée environnementale
- Faire du contrôle des structures un réel outil d'orientation agricole qui favorise le renouvellement des générations et la préservation de l'environnement
- Contrôler plus efficacement la cession des parts de société possédant ou louant des terres agricoles.

**Favoriser des pratiques agricoles vertueuses :**

- Encadrer la rédaction des schémas directeurs régionaux des exploitations agricoles (SDREA)<sup>161</sup> pour qu'ils respectent mieux des objectifs d'intérêt général.
- Diriger les aides à l'installation vers les projets les plus vertueux, grâce à un dispositif de bonification fortement incitatif pour l'agriculture biologique, l'agroforesterie, les infrastructures agroécologiques, la diversification de la ferme ou du territoire, ou encore pour les démarches collectives et l'installation de femmes en agriculture.

**Développer une gouvernance démocratique et transparente des terres agricoles :**

- Mettre en place une nouvelle instance de régulation des droits d'usage des terres.

- Mettre en place un observatoire des marchés d'accès aux terres agricoles (ventes, locations, parts de société, travail à façon intégral), qui permettrait notamment de savoir qui possède et qui travaille les terres (dans le respect des données personnelles)
- Renforcer les moyens financiers des services publics en charge de la régulation et du contrôle pour leur permettre de réaliser correctement leur mission.

### **Développer une politique ambitieuse d'installation de nouvelles générations paysannes :**

- Faire de la politique d'installation-transmission un levier pour la transition agroécologique, avec des dispositifs d'aide favorisant les pratiques agroécologiques, un accompagnement humain et des parcours de formation adaptés aux nouveaux profils d'installation
- Soutenir la transmission des fermes par le repérage proactif des futurs cédants, la restructuration des fermes pour démultiplier les installations, l'accompagnement personnalisé et dans la durée, l'aide à la transmission des terres
- Renforcer et multiplier les dynamiques multi-acteurs d'accompagnement à l'installation-transmission permettant une meilleure prise en compte de la diversité des profils et attentes des candidats, des cédants et des fermes à reprendre.

A retrouver : [Etat des terres Agricoles en France, Rapport de Terres de Liens – Recommandations – p. 63-64](#)

## **Agir localement – Terre de Liens**

### **Pour protéger les terres agricoles :**

- Des efforts peuvent être menés par les élus locaux pour limiter la consommation de terres (observatoire foncier) tout en assurant le développement local (réutiliser des logements vacants, reconverter les friches industrielles pour de nouvelles activités, etc.) et des outils de protection sur le long terme peuvent être mis en place, comme les zones agricoles protégées ou les périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains.

### **Pour le renouvellement des générations :**

- Les collectivités peuvent agir en soutenant des dispositifs de veille et de repérage de terres agricoles disponibles, de stockage de ces terres pour les réserver à l'installation de nouveaux agriculteurs ou de portage à long terme ; en pérennisant les fermes existantes sur le territoire via le soutien à des structures d'accompagnement à la transmission ou l'achat de terres pour créer des fermes communales ou intercommunales.
- L'installation doit être une priorité effective dans les schémas directeurs régionaux des exploitations agricoles (SDREA) et dans les interventions des Safer. Le soutien aux personnes qui s'installent peut également passer par la création d'espaces-test agricoles ou d'aides financières spécifiques aux projets « Hors cadre familial », d'installation progressive, sans plafond d'âge ni de conditions limitatives liées aux diplômes agricoles.

**Pour soutenir des pratiques respectueuses de l'environnement et des productions nourricières :**

- Certaines collectivités élaborent des contrats de réciprocité avec des paysans et paysannes engagés sur le long terme afin de mobiliser le foncier durablement pour répondre aux besoins de la restauration collective.
- Les collectivités peuvent également faciliter le développement de circuits courts et de proximité de commercialisation et inciter à la diversification des productions

A retrouver : [Etat des terres Agricoles en France, Rapport de Terres de Liens – Recommandations – p. 65-66](#)

# De la conception à la fin de vie des produits, vers une économie circulaire

**Réparer et préparer maintenant : Pour une économie française circulaire et solidaire –**  
Réseau Envie

**Établir des critères liés à l'inclusion obligatoires et contraignants sur l'accompagnement social et professionnel des personnes concernant tous les appels d'offre dans le domaine de l'économie circulaire, aussi bien dans les marchés publics que dans les marchés privés :**

- Aujourd'hui, nombre d'appels d'offre concernant l'économie circulaire ne possèdent pas de critères liés à l'inclusion, ne serait-ce qu'incitatifs. C'est particulièrement le cas dans les marchés dits « privés », or ceux-ci organisent parfois toute la filière, comme par exemple, les marchés logistiques des déchets d'équipement électriques et électroniques.

**Simplifier enfin les politiques d'accès à la formation professionnelle dans une logique de « guichet unique » et de transparence des fonds dédiés à l'IAE et des OPCO afin de faciliter la professionnalisation dont l'économie circulaire a tant besoin**

**Augmenter le volume financier alloué aux formations IAE pour répondre enfin aux besoins, notamment concernant les entreprises de +50 salariés qui n'ont pas accès à ces fonds pour financer la professionnalisation de leurs encadrants**

**Lutter contre le « green washing » dans l'économie circulaire en établissant des critères précis concernant les entreprises qui accèdent aux objets, machines et matériaux à réemployer :**

- Les critères devant au minimum concerner l'« âge » (éviter le « quasi-neuf ») des produits, la distance que ces produits parcourent, la localisation de l'emploi en France, la politique sociale et de formation

**Mettre en place/application le Fonds Réparation, avec un taux de prise en charge permettant d'équilibrer les modèles économiques de l'acte de réparation (10% seulement aujourd'hui) et établir une labellisation sur des critères professionnels mais aussi sociaux qui favorise les entreprises sociales et solidaires**

**Réformer les éco-organismes pour que les entreprises qui opèrent réellement dans l'économie circulaire soient décisionnaires dans leur gouvernance**

**Mettre en place pour les entreprises qui investissent dans la production et la distribution de Pièces Détachées de Réemploi un/des dispositifs d'appui, que ce soit en terme fiscal ou d'aide à l'investissement.**

**Garantir une contrepartie aux entreprises de l'économie sociale et solidaire en cas de taux de TVA réduite sur les activités de réemploi et de réparation :**

- Elles sont aujourd'hui défiscalisées mais auront des difficultés à lutter contre la concurrence des entreprises lucratives à la vue des coûts liés à l'insertion.

**Construire un cadre législatif et réglementaire pour que les entreprises sociale et solidaire puissent faire appel aux financements privés sans dénaturer la non-lucrativité au cœur de leur identité**

*A retrouver : [Réparer et préparer maintenant : Pour une économie française circulaire et solidaire : Les entreprises sociales Envie s'adressent aux candidat\(e\)s aux élections présidentielles de 2022](#)*

### **Intégrer le réemploi des emballages dans la commande publique – Réseau Consigne**

**Des obligations de réemploi ou des quotas de produits conditionnés dans des emballages réemployables devraient être intégrés dans la commande publique :**

- Afin de rendre l'État exemplaire (contenants réemployables pour la restauration collective des établissements publics, quotas de produits réemployables pour les événements organisés par l'État, etc).

**De plus, l'accès aux marchés publics doit être facilité pour les acteurs du réemploi des emballages :**

- Des clauses interdisant les emballages à usage unique ou des quotas d'emballages réemployables peuvent être insérés dans les marchés publics.

**De nouvelles obligations concernant la commande publique ont été mises en place** (interdiction pour l'État d'acheter des plastiques à usage unique, etc) **et les acheteur-ses ont besoin d'être formé-es** afin de comprendre les enjeux et de savoir comment changer leurs pratiques.

*A retrouver : [Note à destination des candidats à l'élection présidentielle – Proposition 1](#)*

**Fixer un cadre contraignant pour accélérer la transition du jetable au réemployable –  
Réseau Consigne**

**Définir une trajectoire avec des objectifs de réemploi contraignants :**

- La transition vers le réemploi doit être accélérée en fixant des objectifs de réemploi contraignants (et plus ambitieux que ceux fixés par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) aux producteurs et aux distributeurs afin que les consommateur·rices puissent avoir accès à des produits conditionnés dans des emballages réemployables
- Ces objectifs doivent être déclinés par secteur afin de prendre en compte les différents niveaux de maturité.
  - Un objectif de réemploi de 50% pour les emballages boissons en 2030 et de 80% dans le circuit des cafés-hôtels-restaurants, déjà habitué à la pratique, devrait être mis en place.
  - Cet objectif devrait être de 50% pour les emballages du e-commerce.
- Ces objectifs doivent faire l'objet d'un contrôle et d'un suivi et des sanctions administratives doivent être appliquées en cas de non-atteinte.

**Obliger le secteur de la restauration à offrir aux consommateur·rices la possibilité de prendre leur repas à emporter ou en livraison dans des contenants réemployables**

A retrouver : [Note à destination des candidats à l'élection présidentielle – Proposition 2](#)

**Soutenir financièrement les structures du réemploi des emballages et la création des  
infrastructures nécessaires aux activités de réemploi – Réseau Consigne**

**Réemployer les emballages nécessite de (re)mettre en place des infrastructures coûteuses mais rentables sur le long terme :**

- Stations de lavage industrielles, centres de tri pour le réemploi, adaptation des lignes de conditionnement, mise en place de machines de déconsignation etc

**Les associations et entreprises organisant les activités de réemploi des emballages doivent également être soutenues par des subventions de fonctionnement et/ou des prêts garantis par l'État** afin de leur permettre de déployer leurs activités et d'atteindre l'équilibre économique.

A retrouver : [Note à destination des candidats à l'élection présidentielle – Proposition 3](#)

**Taxer les emballages jetables et instaurer une TVA à 0% pour les activités de réemploi – Réseau Consigne**

**La France doit soutenir la mise en place d'une taxe sur tous les emballages jetables et mettre en place une TVA à 0% pour les activités de réemploi.**

*A retrouver : [Note à destination des candidats à l'élection présidentielle – Proposition 4](#)*

**Lancer une grande campagne de sensibilisation sur l'impact du jetable et sur les avantages de la réduction des déchets et du réemploi – Réseau Consigne**

**Sortir de la logique linéaire extraire-fabriquer-jeter et informer les professionnel·les et le grand public que la réduction et le réemploi sont la priorité à travers de grandes campagnes de sensibilisation**

**Créer un marquage clair sur les emballages pour faire la distinction entre les emballages réemployables et les emballages jetables (dont les recyclables).**

*A retrouver : [Note à destination des candidats à l'élection présidentielle – Proposition 5](#)*

**Réguler la production de biens – Emmaüs France**

**Des objectifs de réduction des mises sur le marché par filières doivent donc être fixés et leur mise en œuvre contrôlée :**

- Si les limitations de mises sur le marché ne sont pas respectées, les entreprises concernées doivent s'acquitter d'une éco contribution supplémentaire.
- Il faut également combattre la fraude à l'éco contribution.
- La commande publique doit constituer un levier pour favoriser le réemploi.

*A retrouver : [Positionnement d'Emmaüs sur l'économie circulaire](#)*

**Garantir la place des acteurs de l'ESS dans les filières et la gestion de celle-ci – Emmaüs  
France**

**Qu'une partie significative des éco-contributions soit destinée aux acteurs du réemploi solidaire :**

- La loi AGEC prévoit que minimum 5% du montant des éco-contributions soit fléché vers les acteurs du réemploi solidaire.

**Afin de garantir ce fléchage, il est nécessaire de revoir la gouvernance des éco-organismes et d'impliquer davantage l'Etat afin de sortir de la mainmise des metteurs sur le marché sur les modalités de financement du réemploi**

**Une place officielle pour un représentant des associations du réemploi solidaire dans les diverses instances dédiées à la gestion des filières et l'économie circulaire (CNEC, CIFREP...)**

*A retrouver : [Positionnement d'Emmaüs sur l'économie circulaire](#)*

**Apporter des mesures de soutien au réemploi solidaire – Emmaüs France**

**Besoin de soutien de la part de l'Etat aux structures de l'ESS du réemploi solidaire :**

- À différents niveaux, pour la réalisation d'études de faisabilité et d'ingénierie territoriale ou encore pour financer l'aide au démarrage des structures.
- L'Etat doit poursuivre la croissance du nombre de postes d'insertion par l'activité économique et revaloriser l'aide au poste.

**Les métiers du réemploi doivent également être valorisés et la transmission des compétences assurée, par la création et la promotion de formations dédiées aux métiers du réemploi, notamment la logistique (collecte, tri...), la réparation et le reconditionnement.**

- Que ces métiers soient explicités et valorisés auprès des établissements de formation et du grand public.

**Communiquer à l'échelle nationale sur les impacts positifs du emploi solidaire afin de garantir des dons en quantité et qualité suffisante** dans le contexte de marchandisation de la seconde main

*A retrouver : [Positionnement d'Emmaüs sur l'économie circulaire](#)*

# Opérer une transition énergétique basée sur l'efficacité énergétique du bâti et les énergies renouvelables, notamment citoyennes

**Développer les énergies renouvelables citoyennes pour des emplois durables et un développement économique local – Enercoop**

**Renforcer les mesures de soutien aux projets citoyens par des dispositifs de soutien économique dédiés**, permettant leur développement partout en France, et des mesures de simplification administrative.

**Garantir une traçabilité de l'énergie pour proposer des offres d'énergie vertes et locales** en mettant fin au système d'enchères des garanties d'origine des parcs sous soutien public

A retrouver : [Propositions d'Enercoop dans le cadre des élections nationales 2022](#)

**Doter les projets coopératifs d'énergie renouvelable, en particulier quand il s'agit de projets dits « PPA », des outils financiers nécessaires à leur changement d'échelle – Enercoop**

**Mettre en place des dispositifs de soutien à l'émergence des PPA en France :**

- Fonds garanti par l'État permettant de couvrir les producteurs signataires des PPA contre le risque de défaillance des acheteurs (pour tout type d'acteurs et peu importe le modèle du PPA), mécanisme de complément de rémunération conditionnel (qui deviendrait effectif seulement en cas de défaillance de l'acheteur de l'énergie).

**Permettre aux collectivités de contribuer à l'essor des PPA :**

- En leur permettant d'investir en compte courant d'associés (CCA) dans des projets de production locaux PPA et en leur permettant d'être acheteur de long terme de l'énergie produite par ces parcs en PPA (c'est-à-dire sur 15 ans minimum).

A retrouver : [Propositions d'Enercoop dans le cadre des élections nationales 2022](#)

## **Mettre en place un bouclier énergétique pour protéger les ménages les plus précaires – Enercoop**

**Instaurer un chèque énergie revalorisé à hauteur de 700 euros pour les 3,5 millions de ménages qui sont les plus en difficulté.**

- Enercoop soutient cette mesure de Rénovons ! et y ajoute la nécessité de l'assortir d'une démarche de sensibilisation sur les différents outils existants pour différencier les offres d'électricité entre elles (label VertVolt, comparateur du Médiateur national de l'énergie,...).

**Mise en place d'un service minimum de l'électricité (SME), porté par les fournisseurs d'énergie et soutenu financièrement par l'État, afin de mettre fin aux coupures d'électricité en cas d'impayés.**

**Calibrer les aides à la rénovation énergétique de manière à atteindre en priorité le niveau BBC, afin de prémunir durablement les ménages des futures hausses des prix des énergies.**

*A retrouver : [Propositions d'Enercoop dans le cadre des élections nationales 2022](#)*

## **Climat – France Nature Environnement**

**Mesurer chaque année l'empreinte écologique de la France :**

- Avec un audit annuel sur l'ensemble du territoire vérifiant que nos choix collectifs et individuels nous remettent progressivement sur une trajectoire écologiquement réparatrice, socialement juste et économiquement durable

**Mettre en place les indicateurs de bonne santé et de progrès environnemental et sociétal :**

- Besoin d'indicateurs de performance prenant en compte le coût de l'activité économique sur les écosystèmes naturels.
- Besoin d'indicateurs de progression de nos réductions d'émissions de gaz à effet de serre

**Donner aux citoyens le choix de notre avenir énergétique à travers un grand débat national :**

- En amont de la discussion parlementaire, un débat avec les parties prenantes (les syndicats patronaux et salariés, les représentants des collectivités publiques, les organisations de protection de l'environnement...) et avec le grand public. Ce débat serait assuré par une autorité indépendante.

**Dans le cadre de ce débat, France Nature Environnement soutient le choix des énergies renouvelables :**

- En accélérant la production d'énergies renouvelables sans nuire à la biodiversité. Il y a en outre besoin de davantage d'investissements publics, d'une meilleure planification et de plus de concertation avec les habitants

**Privilégier le rail et les voies navigables existantes pour le transport de marchandises :**

- En investissant massivement (au moins 3,5 milliards d'euros par an de 2022 à 2030) dans la rénovation et la modernisation des infrastructures ferroviaires et fluviales.

**Investir massivement dans la formation aux métiers de la transition et aux solutions fondées sur la nature :**

- Dès la primaire et le secondaire, en introduisant bien plus qu'aujourd'hui des programmes spécifiques sur les enjeux environnementaux, dans le supérieur en (co)finançant des filières dédiées, mais surtout dans la formation continue, en accompagnant les salariés

**Instaurer un Livret Vert:**

- En instituant un véritable Livret d'Épargne Vert, fusion du Livret A et du LDDS. Ce Livret Vert sera consacré à 100% à la transition écologique. Il sera rentable, fléché, et comportera un volet reporting de la part des banques sur le caractère sérieux du financement d'activités réellement vertueuses

A retrouver : [20 propositions pour 2022 et bien au-delà – Propositions 1-7](#)

# Positionner le vélo au cœur de la stratégie de mobilité durable

**La solution vélo au défi d'un égal accès à la mobilité** – Alliance pour le vélo dont la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

**Favoriser l'intermodalité entre transports collectifs et vélo avec la création de 200 000 places de stationnement sécurisé supplémentaires** dans les gares et pôles de transports.

**Rendre le forfait mobilité durable obligatoire, totalement cumulable avec le remboursement des transports en commun** et réellement incitatif pour inciter les salariés des secteurs privé et public à venir au travail à vélo ou à pied

*A retrouver : [Livre blanc Faire du vélo un atout pour la France – Parlons vélo ! – p.10-11](#)*

**La solution vélo au défi de l'emploi** – Alliance pour le vélo dont la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

**Soutenir l'émergence d'une filière vélo française et européenne :**

- Favoriser la création d'un écosystème économique innovant et exemplaire (privé, public et associatif), porteur d'emplois non délocalisables pour la fabrication, la réparation et le réemploi des vélos, ainsi que dans les services autour du vélo. Faire de la France la première destination mondiale du tourisme à vélo.

**Doubler le réseau cyclable français durant le quinquennat**, le rendre attractif, continu et maillé en augmentant le budget d'investissement de l'État d'au moins 2,5 milliards d'euros sur 5 ans

*A retrouver : [Livre blanc Faire du vélo un atout pour la France – Parlons vélo ! – p.12-13](#)*

**La solution vélo au défi d'une meilleure santé** – Alliance pour le vélo dont la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

**Placer la promotion des modes actifs au cœur des politiques de santé publique, de prévention primaire, secondaire et tertiaire, depuis le plus jeune âge, et jusqu'au maintien dans l'autonomie de nos aînés.**

**Faire du 30 km/h en agglomération la règle et du 50km/h l'exception**, et limiter la vitesse hors agglomération en absence d'aménagements cyclables sécurisés.

*A retrouver : [Livre blanc Faire du vélo un atout pour la France – Parlons vélo ! – p.14-15](#)*

**La solution vélo au défi climatique et environnemental** – Alliance pour le vélo dont la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

**Soutenir la revitalisation des villes et villages par des plans favorisant la piétonisation des centres-bourgs et villes, en aménageant les entrées de ville et en mettant fin à l'étalement urbain des commerces, des zones d'emploi et de l'habitat.** Développer les liaisons cyclables intercommunales sécurisées.

**Accompagner le déploiement de 5 millions d'emplacements de stationnement vélo dans les copropriétés**, notamment en mobilisant des financements liés aux mesures de performance énergétique.

*A retrouver : [Livre blanc Faire du vélo un atout pour la France – Parlons vélo ! – p.16-17](#)*

**La solution vélo au défi de l'inclusion sociale** – Alliance pour le vélo dont la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

**Généraliser et financer le Savoir Rouler à Vélo à l'école pour que chaque écolier entre au collège en sachant faire du vélo.** Des piqûres de rappel sont indispensables au collège et au lycée, avec une initiation à l'équilibre dès la maternelle.

**Renforcer les mesures d'accompagnement social aux mobilités actives à travers une aide à l'achat de cycles non-conditionnée à l'existence d'aides locales, une extension de la prime à la conversion et la création d'une prime à la démotorisation renforcée selon des critères sociaux.** Cibler

notamment l'acquisition de vélo à haut niveau de service (pliants, cargos, vélomobiles), sans se limiter au soutien des seuls vélos à assistance électrique.

A retrouver : [Livre blanc Faire du vélo un atout pour la France – Parlons vélo ! – p.18-19](#)

<p><b>Appel à projet fléché vers les structures de l'ESS pour créer un atelier vélo de l'ESS pour 50 000 habitants d'ici 2030 – L'Heureux cyclage</b></p>
---

**Enveloppe totale de l'appel à projet : 5 millions d'€/an sur 8 ans soit 40 000 000€**

**Soutien à l'amorçage d'activité :**

- Une enveloppe d'amorçage permettra aux porteurs de projet de répondre à leurs charges locatives et à ceux employant des salariés d'avoir une sécurité et une stabilité financière pour leurs premières années d'activité
- Nécessite une subvention de 6000€ à 60 000€ par nouvelle structure répartis sur 3 ans.

**Soutien à l'investissement :**

- L'implantation d'un atelier vélo dans un local nécessite des travaux préalables de mise à niveau : finitions, accès à un point d'eau, sécurisation du local. Par ailleurs, un nouvel atelier doit également aménager son local : rangement, rayonnage, aménagement de mezzanine ou de cave. Le lancement d'un atelier vélo nécessite d'autres achats incompressibles : outillage général et spécifique, moyen de locomotion adapté de type vélo-cargo pour assurer des animations hors les murs.
- Nécessite une subvention de 5 000€ à 50 000 € par nouvelle structure.

**Soutien à l'essaimage/accompagnement :**

- Aide financière visant l'accompagnement des porteurs de projet par une structure de l'ESS déjà en activité (structure de proximité, réseau local, tête de réseau). L'accompagnement vise la formation à la mécanique, à la tenue d'une permanence, aux diverses animations possibles, commande les premiers outils pour le nouvel atelier, l'accompagne dans les rencontres avec les collectivités, anime le groupe de bénévoles au démarrage, etc.
- Nécessite une subvention de 2 000€ à 5 000 € par structure accompagnée.

A retrouver : [Contribution de L'Heureux Cyclage Plaidoyer Transition Ecologique - mobilité d'ESS France](#)

# Développer les clauses environnementales de la commande publique

Imaginer et mettre en œuvre les solutions de demain – La Mutualité française (FNMF)

**Agir ensemble pour développer des solutions innovantes, socialement environnementalement mieux-disantes :**

- Favoriser les investissements verts et socialement responsables par des incitations fiscales et un allègement des contraintes réglementaires pour les mutuelles.

A retrouver : [Propositions de la Mutualité Française pour l'élection présidentielle 2022 – Proposition 5.1](#)

Bâtir une économie juste au service de la transition écologique et solidaire – Le Mouvement Associatif

**Mettre en place une politique dédiée de soutien à la création d'emplois associatifs, distincte des politiques d'insertion.** Ce soutien viendrait en appui au développement de projets territoriaux d'utilité citoyenne porté par les associations poursuivant un but d'intérêt général.

- Une aide versée sur 3 ans dont le montant est déterminé en fonction de critères d'intérêt général sur le projet et sur le fonctionnement de l'association.
- Une prise en charge de 80% du SMIC la première année, 60% la deuxième et 40% la troisième.
- Une aide dégressive versée par l'intermédiaire d'un fonds dédié pour le compte de l'État.

**Mettre au cœur des travaux sur la taxonomie sociale et la finance durable les spécificités des structures de l'économie sociale et solidaire et de l'économie non lucrative :**

- Faire avancer la définition d'une taxonomie sociale des investissements afin de compléter la taxonomie verte et ainsi ne pas opposer l'environnemental et le social.
- Agir pour et avec les acteurs de l'ESS pour faire entendre leur voix et faire reconnaître la nécessité d'une approche ambitieuse valorisant les principes, notamment en termes de gouvernance, de l'économie sociale et solidaire et de l'économie non lucrative.

**Définir de nouveaux indicateurs permettant de rendre compte de la valeur ajoutée de l'action associative et de la prendre en compte comme richesse et ressource nationales,** et de la prendre en compte comme richesse et ressource nationale, dans le cadre d'une amplification de la place accordée aux nouveaux indicateurs de richesse déjà définis par la loi :

- Créer les cadres partagés permettant de mieux mesurer l'apport de l'économie non lucrative (évaluation, comptabilité extra-financière...) et assurer leur mise en œuvre par des moyens appropriés.
- Utiliser les nouveaux indicateurs de richesse pour la définition des politiques publiques en amont, et non seulement pour leur évaluation.

A retrouver : [Choisir l'intérêt général avec 13 engagements pour les associations - Axe 3 – Engagements 10, 11, 12](#)

**Accompagner la transformation de la finance au service des transitions sociale et écologique - FAIR**

**Mettre en place une comptabilité sociale et environnementale :**

- Positionner la France en pionnière de la comptabilité écologique.
- Unifier les cadres méthodologiques

A retrouver : [Livre blanc 2022 – 10 propositions pour promouvoir la finance à impact social – Proposition 5 p.11-13](#)

**Réorienter la fiscalité, les aides et investissements publics : vers une compétitivité écologique et sociale – Mouvement Impact France**

**Commande publique orientée vers les entreprises les plus engagées**

**TVA réduite au taux inférieur pour les produits socialement et écologiquement responsables**

**Chèque "transition" pour soutenir la transformation des entreprises**

**Eco-conditionnalité des aides et des investissements publics :**

- Exiger que tout investissement de la puissance publique en direction des entreprises soit conditionné à une transparence et à des engagements clairs de celles-ci en matière sociale et/ou environnementale.

**Une fiscalité carbone juste et efficace aux frontières de l'Union Européenne :**

- L'élargir progressivement à d'autres secteurs d'activité dont la transformation est urgente (électricité, produits chimiques, engrais)
- Supprimer progressivement le système d'allocations de quotas gratuits, dès l'entrée en vigueur de la mesure afin d'éviter une mesure contre-productive au plan climatique
- Réserver un pourcentage des recettes du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières au financement d'un développement bas carbone dans les pays en développement

A retrouver : [Manifeste de l'économie de demain – 5 ans pour faire de la France une Impact-Nation – issue de la Proposition 4](#)

## Des filières vers un modèle sobre et inclusif – Mouvement Impact France

### **Grande consommation : développer la transparence sur l'empreinte sociale et environnementale des produits, et moduler la fiscalité pour démocratiser l'accès aux produits les plus qualitatifs :**

- Créer une agence de lutte contre le greenwashing.
- Développer une TVA réduite au taux inférieur pour les produits socialement et écologiquement responsables (bio, made in France, commerce équitable, économie circulaire).

### **Textile : diviser les émissions de gaz à effets de serre du secteur par trois d'ici 2050 en réduisant les volumes de vêtements et en relocalisant :**

- Encourager la relocalisation européenne de la production en modulant le montant de l'éco-contribution suivant le degré d'engagement des entreprises, et rehausser le palier maximal à 1 euro par vêtement au lieu de 2 centimes actuellement.

### **Agriculture : développer un modèle agricole biologique et un développement économique durable au service des consommateurs et des producteurs :**

- Faire passer l'agriculture bio de l'exception à la norme par un objectif de « surface agricole utile » de 25% en 2030, et l'alignement des aides de la PAC sur la part du bio dans la production française.

### **Economie circulaire : créer 300 000 emplois et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 en passant de l'économie linéaire à l'économie circulaire sur nos principales industries :**

- Faire baisser le nombre de déchets en interdisant la mise sur le marché de produits (hors alimentaire) et d'emballages constitués de 100% de matières vierges à partir de 2040 et collecter systématiquement toute matière stratégique déjà présente dans l'ensemble des déchets.

**Tech : Stopper le développement de l’empreinte environnementale de la tech (+6 % par an) pour la rendre compatible avec une stratégie 1,5° tout en diminuant la part de français “déconnectés” :**

- Développer l’innovation numérique écologique et sociale en réorientant les fonds des Programmes d’Investissements d’Avenir (PIA) vers des projets à impact social et écologique.
- Réduire l’empreinte environnementale des équipements numériques (allongement de la garantie de 2 à 5 ans sur les équipements électroniques ; crédit d’impôt « reconditionné » pour les PME).
- Faire du numérique un levier d’inclusion en donnant la priorité à l’accessibilité dans la conception des outils et en ouvrant un droit universel à la formation au numérique.

**Logement : développer une stratégie de construction bas carbone, low tech et accessible à tous :**

- Généraliser la construction bas-carbone et accélérer la rénovation thermique (100% du parc immobilier d’ici 2025) et inciter les banques à développer l’éco-prêt à taux zéro et à intégrer l’enjeu énergétique les taux d’endettement pour l’octroi de crédits immobiliers
- Développer une offre de logements accessible avec 10% de bails réels solidaires dans les zones tendues, lutter contre le sans-abrisme avec 60 000 logements « très sociaux » par an

A retrouver : [Manifeste de l’économie de demain – 5 ans pour faire de la France une Impact-Nation – Proposition 5](#)

**Faire de l’ESS un levier incontournable de la relance économique et de la création d’emplois – Union des employeurs de l’Economie sociale et solidaire (UDES)**

**Réserver 15% des marchés publics à l’ESS en élargissant les clauses sociales et environnementales** et en veillant à l’application de la Directive européenne 2014/24/UE permettant aux collectivités d’organiser librement les services à caractère social sur leur territoire sans recourir aux marchés publics pour un montant inférieur à 750K€.

A retrouver : [Manifeste pour un nouveau pacte social – Nos propositions pour réinventer et développer l’économie de demain – Proposition n° 10](#)

**Accélérer la Transition écologique et numérique – Union des employeurs de l’Economie sociale et solidaire (UDES)**

**Baisser la TVA sur les produits made in France respectant un label développement durable intégrant :**

- Des obligations en matière de recyclage, de respect des sols, d'achats de matières premières en circuits courts, de relocalisation des emplois... selon un cahier des charges défini par l'Etat et géré par l'AFNOR
- Une mesure dans le temps de l'impact environnemental des activités ou produits créés

**Soutenir la structuration et le changement d'échelle des éco-lieux** qui contribuent au développement du lien sociale et sociétal dans les territoires et accompagner les entrepreneurs individuels qui investissent dans ces espaces

**Favoriser les transitions écologiques à travers des aides aux agriculteurs pour leur reconversion en bio et en permaculture ainsi que pour leur formation**, en lien avec la politique agricole commune dans le cadre du new green deal européen.

**Développer les mesures objectivées de l'impact du numérique sur la transition écologique** (modalités de recyclage du matériel informatique, utilisation, gestion et modalités de stockage des données et DATA numériques).

**Accompagner les PME/TPE dans leur transition numérique**, et valoriser les métiers supports permettant d'aider à la régulation des usages numériques et au respect des dispositions réglementaires liés à la protection des données personnelles (RGPD).

**Mettre en place un plan massif de formation des salariés, y compris des managers, à la transition écologique** des entreprises et à la numérisation des activités pour favoriser le travail à distance en mobilisant le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) et France Compétences.

A retrouver : [Manifeste pour un nouveau pacte social – Nos propositions pour réinventer et développer l'économie de demain – Propositions n° 23, 25, 27, 29, 30, 31](#)

**Faire des marchés publics un réel levier de développement économique du secteur de l'inclusion – Coorace**

**En conditionnant l'octroi des subventions d'investissement aux établissements publics à la mise en œuvre de parcours d'insertion dans leurs opérations :**

- Le décret n°2018-514 du 25 juin 2018 régit les subventions que l'Etat peut accorder aux personnes physiques ou morales de droit privé ainsi qu'aux personnes publiques, à l'exception des établissements publics de l'Etat, en vue de la réalisation de projets d'investissement matériel ou immatériel. Sa modification pourrait intégrer les établissements

publics et intégrer une condition de mise en œuvre de parcours d'insertion pour les établissements publics recevant des subventions d'investissement.

**En intégrant pour les établissements publics, un objectif d'achats responsables dans le contrat d'objectifs et de moyens négociés avec leurs tutelles :**

- Cela nécessiterait une actualisation de la circulaire Premier ministre du 26 mars 2010 (circulaire n°5454/SG) ainsi que du Guide méthodologique d'élaboration d'un contrat d'objectifs et de performance (COP).

**En introduisant une bonification des réponses aux appels d'offre intégrant l'insertion dans leur réponse**

*A retrouver : [7 Propositions pour un nouveau modèle entrepreneurial fondé sur l'utilité sociale et territoriale – Proposition 6 – p. 22, 23](#)*

<b>Biodiversité – France Nature Environnement</b>
---

**Supprimer toutes les subventions publiques et les niches fiscales nuisibles à l'environnement**

**Renforcer l'encadrement des activités dans les aires marines protégées :**

- En auditant les impacts des activités de pêche dans ces sites, en y créant des zones de protection avec des moyens de contrôle et de gestion efficaces

**Stopper tous les projets destructeurs des principaux milieux naturels en mauvais état (zones humides, milieux herbacés) :**

- En déclarant immédiatement un moratoire sur tout projet qui risquerait d'aggraver la détérioration de ces zones, en valorisant au contraire ses services rendus (écrêtement des crues, épuration) et en soutenant les agriculteurs et les gestionnaires forestiers qui y travaillent.

**Mettre en œuvre l'objectif de zéro artificialisation des sols :**

- En mettant en œuvre le « zéro artificialisation nette » des territoires pour 2025
- En priorité rénover et réhabiliter l'existant : Réhabilitation des centres-villes, reconversion des friches urbaines, recyclage du bâti vacant, meilleure répartition de l'activité de production sur l'ensemble du territoire.

### **Interdire l'élevage industriel :**

- En intégrant la sortie de l'élevage industriel à une grande loi d'orientation sur l'agroécologie : interdiction de l'élevage en cage, obligation d'un accès à l'extérieur pour tous les élevages, réduction des cheptels tout en visant un objectif d'autonomie alimentaire.

### **Préserver toutes les espèces menacées d'extinction :**

- En interdisant dès 2022 la chasse des espèces en mauvais état de conservation, le prélèvement des petits carnivores :
  - dont le rôle est primordial dans les équilibres biologiques
  - et toutes les formes de chasse obsolètes.
- En privilégiant la coexistence entre espèces sauvages et d'élevage par des mesures au cas par cas. En préservant et restaurant les habitats des espèces sauvages

### **Considérer la forêt comme acteur majeur des politiques environnementales :**

- En menant une politique ambitieuse et coordonnée de la forêt française : minimiser les coupes à blanc, l'enrésinement massif (le remplacement de feuillus par des résineux), l'usage de pesticides et la plantation d'espèces exotiques

A retrouver : [20 propositions pour 2022 et bien au-delà – Propositions 8-14](#)

<b>Santé – France Nature Environnement</b>
--

### **Appliquer le principe pollueur-payeur pour préserver la qualité de l'eau :**

- En augmentant nettement la redevance « pour pollutions diffuses », autrement dit en réactivant le principe pollueur-payeur
- Ce principe préventif sera accompagné d'une taxation des nitrates et d'une interdiction de l'extension de l'élevage dans les zones déjà saturées en azote.

### **Généraliser l'étiquetage des substances chimiques et interdire les plus dangereuses pour la santé et la biodiversité :**

- En généralisant l'information sur la présence de toutes les substances chimiques (nanoparticules, perturbateurs endocriniens) dans les produits de grande consommation

### **Rétablir un air de qualité :**

- En ajoutant un critère « qualité de l'air » dans le bonusmalus automobile.
- En créant une zone de contrôle des émissions en Méditerranée pour limiter les émissions de polluants atmosphériques issues du transport maritime.
- En augmentant les moyens alloués aux organismes indépendants tels que AirParif.
- En opérant une transition globale visant la fin des énergies fossiles à échéance 2050

**Sortir des pesticides chimiques :**

- En visant l'interdiction totale des pesticides chimiques de synthèse à horizon 2030 ainsi que les produits vétérinaires dangereux pour la santé et la biodiversité. Cela suppose d'aider les agriculteurs à changer de modèle, en les soutenant notamment dans leur conversion à l'agriculture biologique.

**Instaurer un véritable dialogue démocratique autour des installations industrielles :**

- En améliorant considérablement les processus de participation du public. Toute nouvelle installation industrielle doit se faire en concertation avec les citoyens, notamment les riverains. Ceux-ci doivent être formés et informés pour mieux prendre part aux décisions.

A retrouver : [20 propositions pour 2022 et bien au-delà – Propositions 15-20](#)

# Affirmer la portée européenne et internationale de l'ESS



- **Proposition 1** : Porter au niveau européen une définition de l'économie sociale en droit positif
- **Proposition 2** : Obtenir une résolution des Nations Unies sur l'Economie Sociale et Solidaire
- **Proposition 3** : Intégrer le potentiel de contribution de l'économie sociale et solidaire aux Objectifs de Développement Durable dans la politique diplomatique française
- **Proposition 4** : Soutenir le développement de la finance solidaire à l'échelle européenne (label européen et dispositifs de garanties)

**Bâtir une économie juste au service de la transition écologique et solidaire – Le  
Mouvement Associatif**

**Porter au niveau européen la reconnaissance de l'économie non lucrative et de ses spécificités, en tant que vecteur essentiel de développement d'une Europe sociale et solidaire.**

- La reconnaissance des spécificités du modèle associatif : L'association se caractérise par un but statutaire de non-lucrativité. Celui-ci s'incarne en premier lieu par la gouvernance bénévole et démocratique. En second lieu, le but non-lucratif s'incarne par le principe de gestion désintéressée. Les dirigeants exercent leurs activités bénévolement, l'association ne procède à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfice, sous quelque forme que ce soit, les membres de l'association ne détiennent aucune part, quelle qu'elle soit, de l'actif (c'est-à-dire du patrimoine de l'association).
- La reconnaissance de la capacité d'exercer des activités économiques sans remettre en cause le caractère non lucratif : La logique économique ne se réduit pas à la seule logique de marché et le secteur associatif a besoin de la reconnaissance d'une économie plurielle. La possibilité d'exercer une activité économique sans remettre en cause le but non lucratif existe déjà de manière encadrée dans les textes européens pour certains secteurs : protection de la nature, la culture et la préservation du patrimoine (alinéa 34 et suivant de la Communication de la Commission relative à la notion d'« aide d'État » visée à l'article 107, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne). Il conviendrait ainsi de l'élargir.

A retrouver : [Choisir l'intérêt général avec 13 engagements pour les associations - Axe 3 – Engagement 13](#)

**Faire rayonner la finance solidaire à l'international - FAIR**

**Appuyer la reconnaissance européenne des spécificités des entreprises sociales.**

**Autoriser la commercialisation des fonds solidaires 90/10 en Europe.**

**Construire une communauté francophone de la finance à impact social**

A retrouver : [Livre blanc 2022 – 10 propositions pour promouvoir la finance à impact social – Proposition 8 p.16](#)

## Rassembler les citoyens autour d'une définition commune - FAIR

### Créer un label européen de finance solidaire :

- Garantir aux épargnants la qualité des produits solidaires dans toute l'Europe.
- Redonner du pouvoir d'agir aux citoyens européens via leur épargne et limiter le greenwashing et l'impactwashing.
- Partager des exigences communes en Europe

A retrouver : [Livre blanc 2022 – 10 propositions pour promouvoir la finance à impact social – Proposition 10 p.18-19](#)

## Développer L'Europe sociale et écologique – Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES)

### Réviser la définition de 2006 des services sociaux d'intérêt général (SSIG) pour y intégrer les mutuelles et les coopératives :

- La Commission a défini en 2006 les services qui pouvaient être exclus de la Directive Services et en particulier les établissements de santé et, moins précisément, les autres services sociaux, soit caritatifs, soit reconnus d'intérêt général par mandatement
- Une révision des SSIG est donc souhaitable. Elle devrait s'attacher à mieux définir leur périmètre en introduisant de nouvelles exigences, notamment la prise en compte de l'intérêt de leurs bénéficiaires ou l'ancrage territorial, mais aussi la lucrativité limitée.

### Mettre en place un plan de formation européen permettant de réduire la fracture numérique auprès des salariés les plus fragilisés et impactés par les mutations digitales.

**Créer un droit universel à la transition qui intégrerait les droits de formation et de protection sociale à travers un compte personnel d'activité.** Ce compte, abondé par l'employeur et segmenté en fonction des besoins des populations, pourrait être utilisable dans le cadre d'une reconversion professionnelle ou d'une recherche d'emploi afin de favoriser l'employabilité des salariés à l'échelle européenne.

### Mettre en place un référentiel européen de mesure de l'impact social et écologique des entreprises afin de développer la prise en main des droits sociaux dans les pratiques des entreprises.

A retrouver : [Manifeste pour un nouveau pacte social – Nos propositions pour réinventer et développer l'économie de demain – Propositions n° 55, 56, 57, 58, 60](#)

**Orienter le cadre européen au service d'une meilleure gouvernance foncière – Terre de Liens**

**Réformer la PAC au service de l'agroécologie et de l'installation :**

- Plafonner les aides européennes à l'actif non-salarié et en adoptant des aides redistributives visant à mieux rémunérer les « premiers hectares » d'une ferme, et ainsi à mieux redistribuer les aides
- Renforcer les aides à l'installation avec l'adoption d'une aide forfaitaire aux petites fermes et des aides renforcées pour l'installation en agroécologie
- Favoriser l'évolution des fermes vers une agriculture durable en attribuant une part importante du budget de la PAC aux paiements pour services environnementaux
- Réguler le travail à façon intégral, en limitant la perception des aides de la PAC aux agriculteurs actifs dont la définition doit être précisée pour éviter les abus. Les entreprises agricoles sous forme sociétaire devront attester d'une activité agricole effectivement menée par leurs dirigeants et/ou d'une correspondance entre ces dirigeants et la définition de l'agriculteur actif.

**Offrir un cadre réglementaire favorable :**

- Création d'un Observatoire européen des terres agricoles.
- Ce cadre général pourrait prendre la forme d'une directive pour orienter les politiques sectorielles de l'UE, ainsi que la gouvernance foncière des États membres, conformément au principe de subsidiarité.

A retrouver : [Etat des terres Agricoles en France, Rapport de Terres de Liens – Recommandations – p. 67](#)



## Préconisations du rapport triennal de la Commission Egalités Femmes/Hommes du Conseil Supérieur de l'ESS :

- **Proposition 1** : Interroger et repenser le rapport au pouvoir, notamment : penser davantage en termes de compétences et savoirs que de personnes ; décentrer le pouvoir pour partager les responsabilités ; aller vers des gouvernances innovantes, participatives, démocratiques, plus collégiales, moins pyramidales ; interroger ses acteurs et travailler avec eux.
- **Proposition 2** : Recenser les remarques et actions sexistes et de violences faites aux femmes dans le cadre de la gouvernance. Mais aussi informer sur la réglementation, sensibiliser, et accompagner les victimes
- **Proposition 3** : Mettre à disposition de ses membres des outils pour travailler sur le sujet, comme organiser des temps de sensibilisation ou des formations, ou encore mettre en place un réseau de femmes sur l'égalité professionnelle
- **Proposition 4** : Objectiver les mandats des administrateurs et administratrices : création de fiches de postes précisant les missions de l'administrateur et de l'administratrice, le temps nécessaire pour les mener, les compétences et savoirs attendus
- **Proposition 5** : Fixer des règles précises de limitation du cumul de mandats, dans le temps et simultanés

**Rendre la santé accessible, inclusive et protectrice du bien-être psychique et physique de chacun – La Mutualité Française (FNMF)**

**Former, informer, dépister pour améliorer la santé et le bien être :**

- Mieux former les professionnels de santé aux signaux-clés de violences faites aux femmes

A retrouver : [Propositions de la Mutualité Française pour l'élection présidentielle 2022 – Proposition 3](#)

**Mettre en place un index égalité au niveau européen – Union des employeurs de l'Economie sociale et solidaire (UDES)**

**Un index égalité pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les pays européens.**

A retrouver : [Manifeste pour un nouveau pacte social – Nos propositions pour réinventer et développer l'économie de demain – Proposition n° 59](#)

# Propositions sectorielles :

## Faire de la gouvernance territoriale de l'insertion un pilote stratégique du développement du secteur – Coorace

### En créant et cofinçant l'animation d'un conseil régional de l'inclusion dans l'emploi, pilote du diagnostic territorial :

- Pouvant également être l'instance orientant la création de SIAE ou le développement de nouveaux projets
- Sera également l'instance décisionnaire de la répartition de l'enveloppe budgétaire : sur la base du diagnostic territorial.
- Pourrait réguler des disparités territoriales, favoriser l'essaimage de bonnes pratiques et faciliter le suivi de la consommation des enveloppes

### En créant et cofinçant un comité territorial de l'inclusion chargé d'animer la coopération entre les acteurs du territoire : serait composé des DDETS, de Pôle Emploi ; des représentants des têtes de réseau présents sur le territoire ; du Conseil régional ; d'un représentant du Département ; du Haut-commissaire régional à la lutte contre la pauvreté, ainsi que des acteurs conviés selon la thématique abordée. Il est nécessaire d'allouer un ETP à l'animation du Comité

- Créer du lien avec les entreprises et acteurs de l'emploi/formation pour faciliter les sorties emploi des salariés en insertion
- Contribuer au développement et à la consolidation des SIAE
- Favoriser l'adaptation des parcours d'insertion aux besoins des personnes
- Rendre un avis pour les appels à projets de création de SIAE lancés par les Comités régionaux.
- Préserver des temps d'échanges relatifs aux conventionnements et à l'attribution des ETP.

A retrouver : [7 Propositions pour un nouveau modèle entrepreneurial fondé sur l'utilité sociale et territoriale – Proposition 7 – p. 24, 25, 26, 27](#)

**Pour les professionnels : Fiers d'être professionnel de santé : utilité sociale, sens, reconnaissance, parcours – FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires)**

**Revaloriser les métiers, renforcer l'attractivité**

- Reconnaissons l'ensemble des métiers de la santé et du social, métiers de l'humain, du soin et de l'accompagnement - essentiels à la cohésion nationale
- Mettons en œuvre une stratégie de gestion des Ressources Humaines en santé ambitieuse valorisant les parcours professionnels (emploi, rémunération, formation, QVT, etc.) :
  - Une revalorisation salariale égalitaire pour tous les personnels pour susciter de nouvelles vocations prêtes à s'engager dans les métiers de l'accompagnement et du soin et ne pas décourager les professionnels exerçant actuellement dans nos structures.
  - Des aides dans la gestion de leur vie personnelle quotidienne et notamment la garde de leurs enfants, primordiale à l'exercice serein de leur métier

### **Rénover les formations en santé**

- Repensons et investissons fortement la formation des professionnels de santé - initiale et continue, en lien direct avec les besoins des acteurs et l'évolution des pratiques (numérique, ...)

A retrouver : [Plateforme Présidentielle élection 2022 : La voix Solidaire p.6, 7](#)